Supplément n°1 du 22/08/2023

SUPPLÉMENT N°1 AU PROSPECTUS DU 14 MARS 2023

OFFRE AU PUBLIC RELATIVE A UN INVESTISSEMENT DANS LA PRODUCTION D'UNE ŒUVRE AUDIOVISUELLE, SCENIQUE OU JEU VIDEO SOUS LE REGIME DU « TAX SHELTER ».

SUPPLÉMENT N°1

au Prospectus du 14 mars 2023

OFFRE EN SOUSCRIPTION PUBLIQUE RELATIVE A UN INVESTISSEMENT DANS LA PRODUCTION D'UNE ŒUVRE AUDIOVISUELLE, SCENIQUE OU JEU VIDEO SOUS LE REGIME DU « TAX SHELTER »

I. APPROBATION PAR LA FSMA

En application de l'article 8 de la loi prospectus du 11 juillet 2018 *juncto* l'article 23 du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 concernant le prospectus à publier en cas d'offre au public de valeurs mobilières ou en vue de l'admission de valeurs mobilières à la négociation sur un marché réglementé (ci-après, le « **Règlement Prospectus** »), la FSMA a approuvé la version française du présent supplément au Prospectus, le 22/08/2023 (ci-après le « **Supplément** »).

Cette approbation par la FSMA ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur uFund SA (ci-après, « **uFund** », « **uFund SA** », ou l' « **Offreur** ») ni sur la qualité de l'opération financière faisant l'objet du prospectus du 14 mars 2023 et du présent Supplément.

II. AVERTISSEMENT

Le Supplément est indissociable du Prospectus relatif à l'offre en souscription publique relative à un investissement dans la production d'une œuvre audiovisuelle ou scénique sous le régime du « Tax Shelter » (ci-après le « **Prospectus** »). Il doit être lu et ne se comprend qu'en lien avec tous les développements contenus dans le Prospectus, y compris le résumé, les facteurs de risques, l'index et les annexes du Prospectus.

Le Prospectus est disponible au siège de uFund SA située avenue Louise 235, à 1050 Bruxelles et est mis gratuitement à la disposition des Investisseurs sur simple demande de leur part à l'adresse email **investorsupport@ufund.be.** Il est également disponible sur le site internet **www.ufund.be**, en français (https://www.ufund.be/fr/taxshelter/prospectus-ufund#prospectus) et en néerlandais (https://www.ufund.be/nl/taxshelter/prospectus-ufund#prospectus), et sur le site Internet de la FSMA (**www.fsma.be**). L'approbation de la FSMA porte sur la version française du Supplément au Prospectus. En cas d'incohérences ou de différences entre les versions françaises et néerlandaises, c'est la version française du Supplément qui fera foi. uFund et les sociétés du consortium Umedia sont responsables de la traduction en néerlandais du Prospectus ainsi que du Supplément. Dans le cadre de leur relation contractuelle avec uFund, les Investisseurs peuvent se prévaloir de cette version traduite en néerlandais.

Conformément à l'article 23 du Règlement Prospectus, le Supplément a pour objet d'informer l'Investisseur de tout fait nouveau significatif ou toute erreur ou inexactitude substantielle concernant les informations contenues dans le Prospectus.

L'attention de l'Investisseur est attirée sur le fait qu'il a paru nécessaire à uFund de compléter l'information qui figure dans le Prospectus tel qu'approuvé par la FSMA le 14 mars 2023, et d'y apporter les faits nouveaux décrits ci-dessous.

Le responsable du contenu du présent Supplément est la société anonyme uFund, ayant son siège à 1050 Bruxelles, Avenue Louise 235, inscrite au registre des personnes morales sous le numéro BE 0864.795.481, qui est également l'Offreur du Prospectus.

III. DROIT DE RETRAIT

Conformément à l'article 23 (2) du Règlement Prospectus, un Investisseur qui, à la date du Supplément, a déjà accepté de souscrire au produit financier, dispose de deux jours ouvrables à compter de la publication du Supplément pour retirer son acceptation, (i) à condition qu'il ait signé une Convention Générale (sans avoir signé de Convention Particulière) ou (ii) à condition qu'il ait signé une Convention Particulière entre le fait nouveau daté du 11 juillet 2023 et la date d'approbation du présent Supplément. L'Investisseur qui souhaite exercer son droit de

retrait est tenu d'en **informer la société uFund SA au plus tard le 30 août 2023 inclus, par e-mail envoyé à l'adresse suivante : investorsupport@ufund.be.**

IV. CONTEXTE GENERAL

Les comptes annuels couvrant la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022 de l'Offreur, à savoir uFund SA, et de Umedia Production SA (ci-après, "**Umedia Production**"), la Société de Production Eligible pour le financement des œuvres audiovisuelles, ont été approuvés par les assemblées générales respectives en date du 11 juillet 2023. Les comptes annuels y relatifs figurent aux annexes de ce document.

V. ADAPTATIONS DU PROSPECTUS ET DES ANNEXES

Le fait nouveau repris dans le présent Supplément amende et complète les informations financières clés reprises au point 2.2. « Quelles sont les informations financières clés concernant l'Offreur ? » à la page 7 du Résumé du Prospectus comme suit :

a. Bilan et compte de résultat

- *uFund*

Indicateur de performance financière	Clôture 2021	Clôture 2022
EBITDA[1]	1.186.805 €	1.463.175 €
Informations bilantaires	**Clôture 2021**	**Clôture 2022**
Dette financière nette[2]	-6.760.065 €	4.317.758 €
Ratio de liquidité générale[3]	0,8	0,8
Ratio total bilantaire/fonds propres[4]	7,7	7,4
Ratio de couverture des intérêts[5]	12,3	9,9

Etat des flux de trésorerie	Clôture 2021	Clôture 2022
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation[6]	2.012.549 €	-2.724.047 €
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement (y compris activité Tax shelter)[7]	1.330.879 €	-5.366.285 €
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement[8]	0 €	-0 €

[1] L'EBITDA est calculé comme suit : « Bénéfice de l'exercice avant impôts » - « Réductions de valeur sur créance commerciale » - « Résultat Financier » - « Amortissements sur immobilisations »
[2] La dette financière nette est calculée comme suit : « Dettes financières à plus d'un an » + « Dettes à plus d'un an échéant dans l'année » + « Dettes financières à un an au plus » - « Valeurs Disponibles ». Les « Valeurs Disponibles » incluent les fonds Tax Shelter à investir
[3] Le ratio de liquidité générale est calculé comme suit : « Actifs Circulants » / « Passifs Circulants ». Les Actifs Circulants sont composés des postes « Créances commerciales à un an au plus » + « Autres créances à un au plus » + « Valeurs disponibles » + « Comptes de régularisation ». Les Passifs Circulants sont composés des postes « Dettes financières à un an au plus » + « Dettes commerciales à un an au plus» + « Dettes fiscales, salariales et sociales » + « Autres dettes à un an au plus » + « Comptes de régularisation ».
[4] Le ratio total bilantaire / fonds propres est calculé comme suit : « Total du passif » / « Capitaux Propres »
[5] Le ratio de couverture des intérêts est calculé comme suit : « EBITDA / Résultat Financier »
[6] Calculé comme « Bénéfice / (Perte) de l'exercice avant impôts » - « Amortissements sur immobilisations » - « Provisions pour risques et charges exceptionnelles » - « Résultat financier » + « Variation du besoin en fonds de roulement opérationnel »
[7] Calculé comme « Activité de levée de fonds et financement tax shelter » + « Remboursement de lignes de crédit » + « Résultat financier »
[8] Achats d'actifs Immobilisés

Umedia Production

Indicateur de performance financière	Clôture 2021	Clôture 2022
EBITDA[1]	-615.756 €	-243.675 €
Informations bilantaires	**Clôture 2021**	**Clôture 2022**
Dette financière nette[2]	-2.710.450 €	-6.478.028 €
Ratio de liquidité générale[3]	1,0	0,9
Ratio total bilantaire/fonds propres[4]	48,4	105,7
Ratio de couverture des intérêts[5]	-14,7	6,5
Etat des flux de trésorerie	**Clôture 2021**	**Clôture 2022**
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation[6]	2.144.588 €	5.132.442 €
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement (y compris activité Tax shelter) [7]	-405.212 €	-391.592 €
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement[8]	165.823 €	179.138 €

Le présent Supplément amende également les informations financières à propos de uFund et de Umedia Production reprises au point B.1. de la Section IV du Prospectus du 14 mars 2023, intitulée « L'Offreur – Responsable du prospectus » comme suit :

1. Etats financiers

De par leurs activités respectives, Umedia Production et uFund sont fortement liées. Au niveau cumulé, les deux sociétés génèrent ensemble un résultat avant impôts sur la période 2015 à 2022 de 5,2M€.

En 2022, uFund a réalisé une levée de fonds Tax Shelter 31,3 M€ contre 28,9M€, soit une poursuite de la croissance (+ 2,4 MEUR par rapport à l'exercice précédent).

Le Tax Shelter bénéficie directement à l'activité d'Umedia Production dans ses offres en matière de coproduction, de financement et de développement de ses propres films.

Les états financiers de uFund, pour l'année 2022, sont repris en annexe 1 du présent Supplément. Les comptes de Umedia Production, pour cette même année, sont repris en annexe 2 du présent Supplément. L'annexe 1 du présent Supplément est incluse dans l'annexe 9 du Prospectus et l'annexe 2 du présent Supplément est incluse dans l'annexe 7 du Prospectus.

Ces états financiers ont été certifiés sans réserve par le Commissaire des sociétés (DGST & Partners - Réviseurs d'Entreprises).

Les informations financières principales de ces deux sociétés sont reprises dans les tableaux ci-dessous et sont accompagnées d'une explication de la variation des postes principaux du bilan et du compte de résultats entre 2021 et 2022.

a. uFund

Actif du bilan	Clôture 2020	Clôture 2021	Clôture 2022	Note
Immobilisations corporelles et incorporelles	2.247.895 €	1.208.501 €	385.879 €	(1)
Participations	10.030.628 €	10.018.290 €	10.018.290 €	
Commandes en cours d'exécution	0 €	0 €	0 €	
Créances commerciales à un an au plus	80.725 €	318.579 €	1.090.055 €	
Autres créances à un an au plus	11.094.671 €	10.325.904 €	20.800.408 €	(2)
Valeurs disponibles	6.371.136 €	9.714.564 €	1.624.232 €	(3)
Comptes de régularisation	18.233 €	52.280 €	32.853 €	
TOTAL DE L'ACTIF	**29.843.288 €**	**31.638.118 €**	**33.951.717 €**	

Passif du bilan	Clôture 2020	Clôture 2021	Clôture 2022	Note
Capitaux propres	4.075.151 €	4.116.614 €	4.604.283 €	(4)
Provisions pour risques et charges	449.443 €	449.443 €	449.443 €	
Dettes financières à plus d'un an	1.028.796 €	659.572 €	181.948 €	(5)
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	471.204 €	479.356 €	480.403 €	(5)
Dettes financières à un an au plus	3.239.868 €	1.815.571 €	5.279.639 €	(6)
Dettes commerciales à un an au plus	619.116 €	853.683 €	995.428 €	(7)
Dettes fiscales, salariales et sociales	440.155 €	350.666 €	238.591 €	
Autres dettes à un an au plus	19.511.230 €	22.901.690 €	21.711.375 €	(8)
Comptes de régularisation	8.325 €	11.522 €	10.608 €	
TOTAL DU PASSIF	**29.843.288 €**	**31.638.118 €**	**33.951.717 €**	

Compte de résultats	Clôture 2020	Clôture 2021	Clôture 2022	Note
Chiffre d'affaires	6.253.517 €	5.127.653 €	4.820.870 €	(9)
Autres revenus	28.790 €	43.029 €	20.007 €	
Achats	-619.421 €	-703.581 €	-984.593 €	
Services et biens divers	-2.008.174 €	-2.055.854 €	-1.673.530 €	(10)
Rémunérations	-963.725 €	-899.665 €	-821.197 €	
Amortissements sur immobilisations	-2.808.049 €	-1.039.393 €	-822.622 €	(11)
Autres charges d'exploitation	-130.511 €	-1.133 €	-868 €	
Résultat d'exploitation non récurrentes	-1.660.533 €	-323.643 €	102.486 €	(12)
Bénéfice / (Perte) d'exploitation	**-1.908.106 €**	**147.412 €**	**640.553 €**	
Résultat financier	-144.278 €	-96.382 €	-147.780 €	
Provisions pour risques et charges	0 €	0 €	0 €	
Réductions de valeur sur créance commerciale	0 €	0 €	0 €	
Bénéfice / (Perte) de l'exercice avant impôts	**-2.052.384 €**	**51.030 €**	**492.772 €**	
Impôts sur le résultat	-1.428 €	-9.568 €	-5.103 €	
Bénéfice / (Perte) de l'exercice	**-2.053.812 €**	**41.462 €**	**487.669 €**	(13)

Indicateur de performance financière	Clôture 2020	Clôture 2021	Clôture 2022
EBITDA[1]	899.943 €	1.186.805 €	1.463.175 €

Informations bilantaires	Clôture 2020	Clôture 2021	Clôture 2022
Dette financière nette[2]	-1.631.268 €	-6.760.065 €	4.317.758 €
Ratio de liquidité générale[3]	0,7	0,8	0,8
Ratio total bilantaire/fonds propres[4]	7,3	7,7	7,4
Ratio de couverture des intérêts[5]	6,2	12,3	9,9

Depuis le 01/01/2017, suite à l'extension du mécanisme Tax Shelter aux arts scéniques, une modification des flux internes Tax Shelter a été opérée et c'est dorénavant uFund qui collecte les investissements Tax Shelter. Le poste « autres créances » reprend maintenant les levées de fonds non encaissées, en contrepartie du poste « autres dettes » qui reprend le montant (net de la commission et de la prime complémentaire) dû aux producteurs. Le mécanisme de protection de la prime complémentaire a également été transféré chez uFund : les valeurs disponibles rapportées incluent donc maintenant le montant des primes dues aux investisseurs depuis le 1/1/2017, ainsi que les levées de fonds encaissées mais pas encore réparties auprès des sociétés de production.

(1) Afin de diversifier ses sources de revenus futurs, uFund a investi une partie de ses bénéfices dans l'acquisition de droits sur des films. Ses droits lui donnent une position intéressante dans la récupération des recettes liées à l'exploitation du film. Ils sont amortis sur une durée de 43 mois, afin de correspondre au mieux à la réalité des remontées des droits sous-jacents (qui ont une durée illimitée par ailleurs). La diminution des immobilisations par rapport à l'exercice précédent est liée à l'amortissement supporté par l'exercice (cfr note 11 également).
(2) Ce poste reprend principalement les créances envers les investisseurs Tax Shelter pour lesquels une Convention-Cadre a déjà été signée mais dont le paiement n'a pas encore eu lieu. Elles s'élèvent à 18,6 m€ au 31/12/2022, et à 8,7M€ au 31/12/2021. Par ailleurs, ce poste reprend la créance envers l'administration de la TVA et des avances en compte-courant auprès de sociétés du Groupe.
(3) Depuis le 1/1/2017, c'est uFund qui collecte les fonds Tax Shelter et les répartit ensuite auprès des producteurs.
(4) Les capitaux propres sont en augmentation à la suite du bénéfice reporté au 31/12/2022.
(5) Deux nouvelles lignes de crédit ont été accordées par les partenaires bancaires du Groupe en 2020. Les remboursements sur l'exercice expliquent essentiellement la diminution constatée par rapport à l'exercice précédent.
(6) Ce poste comprend les tirages sur les lignes des crédits de trésorerie disponible auprès des institutions financières.
(7) La variation de ce poste s'explique essentiellement par des opérations intra-groupes.
(8) Ce poste reprend principalement la dette qu'a uFund envers ses partenaires producteurs (fonds levés auprès des investisseurs mais pas encore répartis chez les producteurs), ainsi que la dette envers les investisseurs relative à la prime complémentaire. Ce poste inclus également des dettes intra-groupes. Ce poste contient également le reliquat de la dette des divers engagements d'indemnisation effectués par uFund, à titre de geste commercial accordé en 2018, à l'égard de certains investisseurs remplissant certaines conditions dans le cadre du suivi du projet « 7 nains et moi » pour un montant total de 1,7MEUR. La majeure partie de ces engagements a été exécutée courant de l'année 2022.
(9) Le chiffre d'affaires représente la levée de fonds annuelles multipliée par le taux de commission de uFund et évolue donc directement en fonction de la levée de fonds.
(10) Le poste des services et biens divers est maitrisé à la suite des efforts effectués visant à réduire la base de coûts de la société et du Groupe.
(11) Ce poste reprend principalement les amortissements sur les droits acquis sur certains films (cfr note 1 ci-dessus). Le rythme de l'amortissement a été revu en 2021 pour passer de 24 mois à 43 mois. Cette nouvelle méthode est en meilleure corrélation avec la durée d'exploitation des droits (cette durée est illimitée par ailleurs).
(12) Les charges d'exploitation non récurrentes sur l'exercice 2020 concernent essentiellement la prise en charge de l'indemnisation liée au dossier « 7 nains et moi » (cfr note (8) ci-dessus).

(13) **Le résultat net de la société est un bénéfice de 488 K€ et en hausse de 446 K€ par rapport à l'exercice précédent. Malgré la croissance de la levée de fonds, le chiffre d'affaires est moindre**

que lors de l'exercice précédent suite à la diminution de la commission d'intermédiation pratiquée par uFund à partir de tout nouveau projet financé à partir de juin 2021. L'amélioration du résultat est favorisée par une diminution du coût des ventes et des prestations de -180 KEUR, des charges d'exploitation non récurrentes moindres (-426 KEUR) et une charge d'amortissement sur les droits audiovisuels inférieure à l'exercice précédent (-217K€)

Tableau de trésorerie	Clôture 2020	Clôture 2021	Clôture 2022
Bénéfice / (Perte) de l'exercice avant impôts	**-2.052.384 €**	**51.030 €**	**492.772 €**
Amortissements sur immobilisations	2.808.049 €	1.039.393 €	822.622 €
Participation		12.338 €	0 €
Réductions de valeur sur compte courant	0 €	0 €	0 €
Résultat financier	144.278 €	96.382 €	147.780 €
Variation du besoin en fonds de roulement	-3.599.615 €	813.406 €	-4.187.222 €
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	**-2.699.672 €**	**2.012.549 €**	**-2.724.047 €**
Achats d'actifs immobilisés	-31.241 €	0 €	-0 €
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	**-31.241 €**	**0 €**	**-0 €**
Activité de levée de fonds et financement tax shelter	-1.875.561 €	3.212.629 €	-8.205.995 €
Lignes de crédit additionnelles	1.500.000 €	0 €	0 €
Remboursement/tirage de lignes de crédit	-1.134.307 €	-1.785.368 €	2.987.490 €
Résultat financier	-144.278 €	-96.382 €	-147.780 €
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	**-1.654.146 €**	**1.330.879 €**	**-5.366.285 €**
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités	**-4.385.059 €**	**3.343.428 €**	**-8.090.333 €**
Liquidités et équivalents de liquidités à la clôture de l'exercice	*6.371.136 €*	*9.714.564 €*	*1.624.232 €*
Liquidités et équivalents de liquidités à l'ouverture de l'exercice	*10.756.195 €*	*6.371.136 €*	*9.714.564 €*

b. Umedia Production

Actif du bilan	Clôture 2020	Clôture 2021	Clôture 2022	Note
Immobilisations corporelles et incorporelles	193.888 €	145.719 €	96.219 €	
Participations	3.034.151 €	3.028.013 €	3.028.013 €	(1)
Commandes en cours d'exécution	18.288.745 €	22.285.107 €	13.016.932 €	(2)
Créances commerciales à un an au plus	2.314.732 €	809.984 €	1.088.217 €	(3)
Autres créances à un an au plus	12.741.415 €	16.321.126 €	16.355.245 €	(4)
Valeurs disponibles	1.730.388 €	3.635.587 €	6.811.476 €	(5)
Comptes de régularisation	17.382 €	2.644 €	7.777 €	
TOTAL DE L'ACTIF	**38.320.701 €**	**46.228.180 €**	**40.403.878 €**	

Passif du bilan	Clôture 2020	Clôture 2021	Clôture 2022	Note
Capitaux propres	1.442.565 €	955.972 €	382.259 €	(6)
Dettes financières à plus d'un an	905.818 €	313.189 €	138.678 €	(7)
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	393.407 €	611.038 €	176.853 €	(7)
Dettes financières à un an au plus	999 €	910 €	17.917 €	(7)
Dettes commerciales à un an au plus	3.841.419 €	9.819.398 €	3.233.880 €	(8)
Dettes fiscales, salariales et sociales	125.785 €	96.224 €	468.373 €	
Autres dettes à un an au plus	0 €	0 €	383.107 €	
Comptes de régularisation	31.610.708 €	34.431.450 €	35.602.811 €	(9)
TOTAL DU PASSIF	**38.320.701 €**	**46.228.180 €**	**40.403.878 €**	

Compte de résultats	Clôture 2020	Clôture 2021	Clôture 2022	Note
Chiffre d'affaires	39.910.980 €	38.393.024 €	50.097.011 €	(10)
Variation des commandes en cours d'exécution	11.298.133 €	3.996.362 €	-9.268.175 €	(11)
Production immobilisée	16.685 €	13.315 €	0 €	
Autres revenus	447.968 €	293.262 €	24.707 €	
Produits d'exploitation non récurrents	99.448 €	53.483 €	26.563 €	
Achats	-50.411.629 €	-41.546.228 €	-39.279.640 €	(12)
Services et biens divers	-1.631.988 €	-1.182.958 €	-1.174.934 €	
Rémunérations	-548.506 €	-635.147 €	-642.495 €	
Amortissements sur immobilisations	-287.321 €	-61.484 €	-49.500 €	
Autres charges d'exploitation	-21.249 €	-868 €	-26.714 €	
Charges d'exploitation non récurrentes	-119.479 €	0 €	0 €	
Bénéfice (Perte) d'exploitation	**-1.246.958 €**	**-677.240 €**	**-293.176 €**	
Résultat financier	186.503 €	190.826 €	37.323 €	
Bénéfice de l'exercice avant impôts	**-1.060.455 €**	**-486.414 €**	**-255.853 €**	
Impôts sur le résultat	-177 €	-180 €	-317.859 €	
Bénéfice de l'exercice	**-1.060.632 €**	**-486.593 €**	**-573.713 €**	(13)

Indicateur de performance financière	Clôture 2020	Clôture 2021	Clôture 2022
EBITDA[1]	-959.637 €	-615.756 €	-243.675 €
Informations bilantaires	**Clôture 2020**	**Clôture 2021**	**Clôture 2022**
Dette financière nette[2]	-430.164 €	-2.710.450 €	-6.478.028 €
Ratio de liquidité générale[3]	1,0	1,0	0,9
Ratio total bilantaire/fonds propres[4]	26,6	48,4	105,7
Ratio de couverture des intérêts[5]	-56,3	-14,7	6,5
Etat des flux de trésorerie	**Clôture 2020**	**Clôture 2021**	**Clôture 2022**
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation[6]	-667.738 €	2.144.588 €	5.132.442 €
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement (y compris activité Tax shelter)[7]	-48.795 €	-405.212 €	-391.592 €
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement[8]	-209.157 €	165.823 €	179.138 €

De manière générale, les résultats liés à la production des films sont reconnus à 100% au moment de la réception de l'attestation copie-zéro, document qui marque officiellement la fin de la production. Durant la production des films (période moyenne de 12-18 mois, maximum 24 mois pour les films d'animation), les charges de production ainsi que les sources de financement externes au consortium (« quote-part coproducteur » qui servent à compléter le financement obtenu par le Tax Shelter) sont prises en compte de résultats et immédiatement activées en tant que commandes en cours. Les revenus du Tax Shelter sont eux comptabilisés en tant que chiffre d'affaires et reportés, via les comptes de régularisation du passif, jusqu'à la réception de l'attestation copie-zéro. La variation du résultat comptable de Umedia Production varie donc de manière générale en fonction (i) des levées de fonds et donc du volume général de production de l'année N-1 ou N-2, (ii) du rythme de production des films, (iii) de la rentabilité générée sur chacun des films, et (iv) des éléments exceptionnels ou non récurrents.

(1) Ce poste représente principalement la participation acquise au sein de la SA Be-Films (100% en novembre 2016). En 2021, Umedia Production a absorbé sa filiale Ufilm Production 1.

(2) Comme indiqué ci-dessus, aucun résultat lié à la production des films n'est reconnu en cours de production. Les produits et charges sont comptabilisés en tant que commandes en cours. 85 productions étaient en cours au 31/12/2022, contre 63 au 31/12/2021.

(3) Ces créances sont majoritairement composées de créances envers des sociétés liées faisant partie du Groupe Umedia. L'autre composante est la créance née de la relation client liée à la production des films.

(4) Ce poste reprend un solde de 14.6M€ représentant les levées de fonds non encore encaissées à la date de clôture de l'exercice (principalement des conventions-cadres signées en décembre 2022). Il reprend également des avances en compte-courant intra-groupe faites par Umedia Production.

(5) La grande majorité de la trésorerie de la société est composée de valeurs destinées à la production des films et correspond à des engagements pris pour la fabrication des films. Des systèmes de contrôle interne très stricts sont en place au sein de la société afin de toujours s'assurer de l'adéquation de cette trésorerie par rapport aux engagements.

(6) Les capitaux propres sont constitués à quasi 100% de résultat reporté.

(7) Les dettes financières de la société étaient composées au 31/12/2022 des soldes restants dus sur les crédits à long terme contractés pour financer l'acquisition de Be-Films.

(8) Ce poste contient principalement les factures reçues des filiales de production (Be-Films ou Umedia Production Services) qui refacturent les frais de production éligibles au Tax Shelter à Umedia Production.

(9) Comme indiqué précédemment, les revenus du Tax Shelter sont reportés via les comptes de régularisation du passif jusqu'à la réception de l'attestation copie-zéro.

(10) Le chiffre d'affaires de la société se compose des revenus obtenus pour la production des films (levées de fonds Tax Shelter et quotes-parts des coproducteurs qui viennent compléter le Tax Shelter). Il est reconnu à la fin de la production du film ; en cours de production les revenus du Tax Shelter sont reportés via les comptes de régularisation et les autres sources de revenus sont reportées via les commandes en cours. Il varie donc en fonction du volume général d'activité, du rythme de production des films et de leur taille moyenne. Parmi les grosses productions de l'exercice 2022, citons « Theodosia », « Ducobu Président », « Braqueurs – Saison 2 », « Was Zahlt » et « Ovnis – saison 2 ».

(11) Comme pour le chiffre d'affaires et pour les commandes en cours, ce poste varie en fonction du rythme de clôture comptable des productions et de leur volume.

(12) Le poste « achats » comprend les dépenses de production effectuées en cours d'exercice. Ces dépenses sont reportées jusqu'à la date de réception de l'attestation copie-zéro via les commandes en cours à l'actif du bilan.

(13) Le résultat négatif de la société sur l'exercice 2022 s'explique à la fois par l'absence de remontée de dividende de Be-films, la régularisation d'impôt sur le résultat en grande partie et par des marges trop faibles sur les films clôturés sur l'exercice par rapport à sa structure de coûts qui elle ne varie pas en fonction du statut des projets (en-cours / clôturé).

Tableau de trésorerie	Clôture 2020	Clôture 2021	Clôture 2022
Bénéfice / (Perte) de l'exercice avant impôts	**-1.060.455 €**	**-486.414 €**	**-255.853 €**
Amortissements sur immobilisations	287.321 €	61.484 €	49.500 €
Réductions de valeur sur créance commerciale	0 €	0 €	0 €
Dividende reçu	-200.000 €	-173.000 €	0 €
Intérêts	13.497 €	-17.826 €	-37.323 €
Variation du besoin en fonds de roulement	291.899 €	2.712.393 €	3.973.930 €
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	**-667.738 €**	**2.096.637 €**	**3.730.254 €**
Achats d'actifs immobilisés	-409.157 €	-13.315 €	0 €
Vente de participation	0 €	6.138 €	0 €
Dividende reçu	200.000 €	173.000 €	0 €
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	**-209.157 €**	**165.823 €**	**0 €**
Remboursement de lignes de crédit	-35.298 €	-375.087 €	-591.689 €
Intérêts	-13.497 €	17.826 €	37.323 €
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	**-48.795 €**	**-357.261 €**	**-554.366 €**
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités	**-925.690 €**	**1.905.199 €**	**3.175.888 €**
Liquidités et équivalents de liquidités à la clôture de l'exercice	*1.730.388 €*	*3.635.587 €*	*6.811.476 €*
Liquidités et équivalents de liquidités à l'ouverture de l'exercice	*2.656.078 €*	*1.730.388 €*	*3.635.587 €*

ANNEXE 1

COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **UFUND**

Forme juridique : Société anonyme

Adresse : Avenue Louise N° : 235 Boîte :

Code postal : 1050 Commune : Ixelles

Pays : Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, francophone

Adresse Internet :

Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise 0864.795.481

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts 10-05-2021

Ce dépôt concerne :

☒ les COMPTES ANNUELS en EURO approuvés par l'assemblée générale du 30-06-2023

☒ les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du 01-01-2022 au 31-12-2022

l'exercice précédent des comptes annuels du 01-01-2021 au 31-12-2021

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

C-cap 6.1, C-cap 6.2.1, C-cap 6.2.2, C-cap 6.2.4, C-cap 6.2.5, C-cap 6.3.1, C-cap 6.3.2, C-cap 6.3.4, C-cap 6.3.5, C-cap 6.3.6, C-cap 6.4.2, C-cap 6.4.3, C-cap 6.5.2, C-cap 6.7.2, C-cap 6.17, C-cap 6.18.2, C-cap 6.20, C-cap 9, C-cap 11, C-cap 12, C-cap 13, C-cap 14, C-cap 15

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

10/9 FILMS SRL

0679991675
Avenue des Croix du Feu 15
1410 Waterloo
BELGIQUE

Début de mandat : 2020-04-10 | Fin de mandat : 2026-06-22 | Administrateur délégué

Représenté directement ou indirectement par :

SIRODOT BASTIEN
Avenue des Croix du Feu 15
1410 Waterloo
BELGIQUE

AND FINANCE FOR ALL SRL

0734906543
Rue du Happart 11
1400 Nivelles
BELGIQUE

Début de mandat : 2020-04-10 | Fin de mandat : 2026-06-22 | Administrateur délégué

Représenté directement ou indirectement par :

JACOBS LAURENT
Rue du Happart 11
1400 Nivelles
BELGIQUE

RISK RETURN SRL

0639944434
Rue de la Carrière 16
1440 Braine-le-Château
BELGIQUE

Début de mandat : 2020-04-10 | Fin de mandat : 2026-06-22 | Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

Nouvellon Edouard
Rue de la Carrière 16
1440 Braine-le-Château
BELGIQUE

UMEDIA GROUP SRL

0765477577
Avenue Louise 235
1050 Ixelles
BELGIQUE

Début de mandat : 2021-06-28 | Fin de mandat : 2026-06-22 | Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

BURDEK JEREMY
Avenue Wellington 31
1180 Uccle
BELGIQUE

DGST & PARTNERS - REVISEURS D'ENTREPRISES SRL (B00288)
0458736952
Avenue Emile Van Becelaere 28A 71
1170 Watermael-Boitsfort
BELGIQUE
Début de mandat : 2021-10-22 Fin de mandat : 2024-06-24 Commissaire

Représenté directement ou indirectement par :

Crisi Fabio (02297)

Avenue Emile Van Becelaere 28A 71
1170 Watermael-Boitsfort
BELGIQUE

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

A. La tenue des comptes de la société*,
B. L'établissement des comptes annuels*,
C. La vérification des comptes annuels et/ou
D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	**10.404.169**	**11.226.791**
Immobilisations incorporelles	6.2	21	**385.879**	**1.208.444**
Immobilisations corporelles	6.3	22/27		**57**
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24		57
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	**10.018.290**	**10.018.290**
Entreprises liées	6.15	280/1	10.018.290	10.018.290
Participations		280	10.018.290	10.018.290
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8		
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	**23.547.548**	**20.411.327**
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	**21.890.463**	**10.644.483**
Créances commerciales		40	1.090.055	318.579
Autres créances		41	20.800.408	10.325.904
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
Valeurs disponibles		54/58	**1.624.232**	**9.714.564**
Comptes de régularisation	6.6	490/1	**32.853**	**52.280**
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	**33.951.717**	**31.638.118**

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF					
CAPITAUX PROPRES			10/15	**4.604.283**	**4.116.614**
Apport		6.7.1	10/11	**61.500**	**61.500**
Capital			10	61.500	61.500
Capital souscrit			100	61.500	61.500
Capital non appelé			101		
En dehors du capital			11		
Primes d'émission			1100/10		
Autres			1109/19		
Plus-values de réévaluation			12		
Réserves			13	**1.246.650**	**1.246.650**
Réserves indisponibles			130/1	6.150	6.150
Réserve légale			130	6.150	6.150
Réserves statutairement indisponibles			1311		
Acquisition d'actions propres			1312		
Soutien financier			1313		
Autres			1319		
Réserves immunisées			132		
Réserves disponibles			133	1.240.500	1.240.500
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)		14	**3.296.133**	**2.808.464**
Subsides en capital			15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net			19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS			16	**449.443**	**449.443**
Provisions pour risques et charges			160/5	**449.443**	**449.443**
Pensions et obligations similaires			160		
Charges fiscales			161		
Grosses réparations et gros entretien			162		
Obligations environnementales			163		
Autres risques et charges		6.8	164/5	449.443	449.443
Impôts différés			168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	**28.897.992**	**27.072.062**
Dettes à plus d'un an	6.9	17	**181.948**	**659.572**
Dettes financières		170/4	181.948	659.572
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173	181.948	659.572
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	**28.705.436**	**26.400.967**
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	480.403	479.356
Dettes financières		43	5.279.639	1.815.571
Etablissements de crédit		430/8	2.154	8.571
Autres emprunts		439	5.277.485	1.807.000
Dettes commerciales		44	995.428	853.683
Fournisseurs		440/4	995.428	853.683
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	238.591	350.666
Impôts		450/3	36.720	35.288
Rémunérations et charges sociales		454/9	201.872	315.378
Autres dettes		47/48	21.711.375	22.901.690
Comptes de régularisation	6.9	492/3	**10.608**	**11.522**
TOTAL DU PASSIF		10/49	**33.951.717**	**31.638.118**

COMPTE DE RÉSULTATS

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations			70/76A	**5.040.877**	**5.170.682**
Chiffre d'affaires		6.10	70	4.820.870	5.127.653
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)	(+)/(-)		71		
Production immobilisée			72		
Autres produits d'exploitation		6.10	74	20.007	43.029
Produits d'exploitation non récurrents		6.12	76A	200.000	
Coût des ventes et des prestations			60/66A	**4.400.324**	**5.023.270**
Approvisionnements et marchandises			60	984.593	703.581
Achats			600/8	984.593	703.581
Stocks: réduction (augmentation)	(+)/(-)		609		
Services et biens divers			61	1.673.530	2.055.854
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	6.10	62	821.197	899.665
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles			630	822.622	1.039.393
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	6.10	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	6.10	635/8		
Autres charges d'exploitation		6.10	640/8	868	1.133
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes		6.12	66A	97.514	323.643
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)		9901	**640.553**	**147.412**

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers			75/76B	**22.803**	**45.498**
Produits financiers récurrents			75	22.803	44.643
Produits des immobilisations financières			750	22.803	3.686
Produits des actifs circulants			751		
Autres produits financiers		6.11	752/9	0	40.957
Produits financiers non récurrents		6.12	76B		855
Charges financières			65/66B	**170.583**	**141.880**
Charges financières récurrentes		6.11	65	170.583	141.880
Charges des dettes			650	152.099	117.611
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)		651		-40.720
Autres charges financières			652/9	18.484	64.990
Charges financières non récurrentes		6.12	66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)		9903	**492.772**	**51.030**
Prélèvement sur les impôts différés			780		
Transfert aux impôts différés			680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	6.13	67/77	**5.103**	**9.568**
Impôts			670/3	5.103	9.568
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales			77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)		9904	**487.669**	**41.462**
Prélèvement sur les réserves immunisées			789		
Transfert aux réserves immunisées			689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)		9905	**487.669**	**41.462**

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	**3.296.133**	**2.808.464**
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	487.669	41.462
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	2.808.464	2.767.001
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
sur l'apport		791		
sur les réserves		792		
Affectation aux capitaux propres		691/2		
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)	**3.296.133**	**2.808.464**
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération de l'apport		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

		Codes	Exercice	Exercice précédent
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8052P	**XXXXXXXXXX**	**116.447.968**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8022		
Cessions et désaffectations		8032		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8042		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8052	**116.447.968**	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8122P	**XXXXXXXXXX**	**115.239.524**
Mutations de l'exercice				
Actés		8072	822.565	
Repris		8082		
Acquis de tiers		8092		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8102		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8112		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8122	**116.062.089**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		211	**385.879**	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

		Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8193P	**XXXXXXXXXX**	**102.577**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8163		
Cessions et désaffectations		8173		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8193	**102.577**	
Plus-values au terme de l'exercice		8253P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8213		
Acquises de tiers		8223		
Annulées		8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8243		
Plus-values au terme de l'exercice		8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8323P	**XXXXXXXXXX**	**102.519**
Mutations de l'exercice				
Actés		8273	57	
Repris		8283		
Acquis de tiers		8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8303		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8323	**102.577**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(24)		

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

		Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8391P	**XXXXXXXXXX**	**10.054.870**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8361		
Cessions et retraits		8371		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8391	**10.054.870**	
Plus-values au terme de l'exercice		8451P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8411		
Acquises de tiers		8421		
Annulées		8431		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8441		
Plus-values au terme de l'exercice		8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8521P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8471		
Reprises		8481		
Acquises de tiers		8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits		8501		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8521		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8551P	**XXXXXXXXXX**	**36.580**
Mutations de l'exercice	(+)/(-)	8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8551	**36.580**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(280)	**10.018.290**	
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES				
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		281P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Additions		8581		
Remboursements		8591		
Réductions de valeur actées		8601		
Réductions de valeur reprises		8611		
Différences de change	(+)/(-)	8621		
Autres	(+)/(-)	8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(281)		
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE		8651		

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, des capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
URAISE 5 0534979150 Société à responsabilité limitée Avenue Louise 235 1050 Ixelles BELGIQUE	PARTS SOCIALES	99	99		2022-12-31	EUR	-392.508	2.636
URAISE 6 0873761746 Société à responsabilité limitée Avenue Louise 235 1050 Ixelles BELGIQUE	PARTS SOCIALES	97	97		2022-12-31	EUR	9.487	231
Umedia Production 0824418143 Société anonyme Avenue Louise 235 1050 Ixelles BELGIQUE	PARTS SOCIALES	99	99		2022-12-31	EUR	382.259	-573.713
Umedia Production Services 0867459716 Société à responsabilité limitée Avenue Louise 235 1050 Ixelles BELGIQUE	PARTS SOCIALES	816.510	98		2022-12-31	EUR	-312.355	-123.940

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE			
Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe	51		
Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681		
Actions et parts - Montant non appelé	8682		
Métaux précieux et œuvres d'art	8683		
Titres à revenu fixe	52		
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	8684		
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit	53		
Avec une durée résiduelle ou de préavis			
d'un mois au plus	8686		
de plus d'un mois à un an au plus	8687		
de plus d'un an	8688		
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	8689		

	Exercice
COMPTES DE RÉGULARISATION	
Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important	
490 - CHARGES A REPORTER	15.118
491 - PRODUITS ACQUIS	17.735

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ETAT DU CAPITAL			
Capital			
Capital souscrit au terme de l'exercice	100P	XXXXXXXXXX	61.500
Capital souscrit au terme de l'exercice	(100)	61.500	

	Codes	Montants	Nombre d'actions
Modifications au cours de l'exercice			
Représentation du capital			
Catégories d'actions			
Actions sans désignation de valeur nominale		61.500	5.400
Actions nominatives	8702	XXXXXXXXXX	5.400
Actions dématérialisées	8703	XXXXXXXXXX	

	Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
Capital non libéré			
Capital non appelé	(101)		XXXXXXXXXX
Capital appelé, non versé	8712	XXXXXXXXXX	
Actionnaires redevables de libération			

	Codes	Exercice
Actions propres		
Détenues par la société elle-même		
Montant du capital détenu	8721	
Nombre d'actions correspondantes	8722	
Détenues par ses filiales		
Montant du capital détenu	8731	
Nombre d'actions correspondantes	8732	
Engagement d'émission d'actions		
Suite à l'exercice de droits de conversion		
Montant des emprunts convertibles en cours	8740	
Montant du capital à souscrire	8741	
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8742	
Suite à l'exercice de droits de souscription		
Nombre de droits de souscription en circulation	8745	
Montant du capital à souscrire	8746	
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8747	
Capital autorisé non souscrit	8751	

	Codes	Exercice
Parts non représentatives du capital		
Répartition		
Nombre de parts	8761	
Nombre de voix qui y sont attachées	8762	
Ventilation par actionnaire		
Nombre de parts détenues par la société elle-même	8771	
Nombre de parts détenues par les filiales	8781	

Exercice

EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)

PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

VENTILATION DE LA RUBRIQUE 164/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT

	Exercice
165900 - PROV POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES - RECTIFICATION PROSPECTUS 30.09.2019	449.443

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	8801	480.403
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	480.403
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	**480.403**
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802	181.948
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	181.948
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	**181.948**
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	

	Codes	Exercice
DETTES GARANTIES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42/48 DU PASSIF)		
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société		
Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société	9062	

	Codes	Exercice
DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES		
Impôts (rubriques 450/3 et 179 du passif)		
Dettes fiscales échues	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	32.317
Dettes fiscales estimées	450	4.403
Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 179 du passif)		
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
Autres dettes salariales et sociales	9077	201.872

	Exercice
COMPTES DE RÉGULARISATION	
Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important	
492000 - CHARGES A IMPUTER	10.608

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
CHIFFRE D'AFFAIRES NET			
Ventilation par catégorie d'activité			
Ventilation par marché géographique			
Autres produits d'exploitation			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740		
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	8	8
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	8,5	9,2
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	14.359	14.786
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	575.521	630.206
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	130.548	144.527
Primes patronales pour assurances extralégales	622		
Autres frais de personnel	623	115.127	124.932
Pensions de retraite et de survie	624		

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	635		
Réductions de valeur				
Sur stocks et commandes en cours				
Actées		9110		
Reprises		9111		
Sur créances commerciales				
Actées		9112		
Reprises		9113		
Provisions pour risques et charges				
Constitutions		9115		
Utilisations et reprises		9116		
Autres charges d'exploitation				
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation		640		
Autres		641/8	868	1.133
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société				
Nombre total à la date de clôture		9096	1	
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein		9097	0,3	
Nombre d'heures effectivement prestées		9098	722	
Frais pour la société		617	29.542	

RÉSULTATS FINANCIERS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS			
Autres produits financiers			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital	9125		
Subsides en intérêts	9126		
Ventilation des autres produits financiers			
Différences de change réalisées	754		
Autres			
754500 - DIFFERENCE DE PAIEMENT		2	236
CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES			
Amortissement des frais d'émission d'emprunts	6501		
Intérêts portés à l'actif	6502		
Réductions de valeur sur actifs circulants			
Actées	6510		
Reprises	6511		40.720
Autres charges financières			
Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances	653		
Provisions à caractère financier			
Dotations	6560		
Utilisations et reprises	6561		
Ventilation des autres charges financières			
Différences de change réalisées	654		1.841
Ecarts de conversion de devises	655		
Autres			
658000 - FRAIS BANCAIRES NON ASSUJETTI TVA		17.817	21.554
658010 - FRAIS BANCAIRES ASSUJETTIS TVA		666	880
654500 - DIFFERENCES DE PAIEMENT			5

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

		Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS		76	**200.000**	**855**
Produits d'exploitation non récurrents		(76A)	**200.000**	
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760	200.000	
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents		7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles		7630		
Autres produits d'exploitation non récurrents		764/8		
Produits financiers non récurrents		(76B)		**855**
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers non récurrents		7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières		7631		855
Autres produits financiers non récurrents		769		
CHARGES NON RÉCURRENTES		66	**97.514**	**323.643**
Charges d'exploitation non récurrentes		(66A)	**97.514**	**323.643**
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(-)	6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles		6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes		664/7	97.514	323.643
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	6690		
Charges financières non récurrentes		(66B)		
Réductions de valeur sur immobilisations financières		661		
Provisions pour risques et charges financiers non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(-)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières		6631		
Autres charges financières non récurrentes		668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	6691		

IMPÔTS ET TAXES

	Codes	Exercice
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT		
Impôts sur le résultat de l'exercice	9134	**5.103**
Impôts et précomptes dus ou versés	9135	700
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif	9136	
Suppléments d'impôts estimés	9137	4.403
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	9138	
Suppléments d'impôts dus ou versés	9139	
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés	9140	
Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé		

	Exercice
Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice	

	Codes	Exercice
Sources de latences fiscales		
Latences actives	9141	3.033.591
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	9142	
Autres latences actives		
Latences passives	9144	
Ventilation des latences passives		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS			
Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte			
A la société (déductibles)	9145	396.200	365.912
Par la société	9146	127.054	89.710
Montants retenus à charge de tiers, au titre de			
Précompte professionnel	9147	257.408	254.167
Précompte mobilier	9148		

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par la société	9150	
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société	9151	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société	9153	
GARANTIES RÉELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91611	
Montant de l'inscription	91621	
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91631	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91711	6.050.000
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91721	
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91811	200.000
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91821	
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91911	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91921	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92011	
Le montant du prix non payé	92021	

	Codes	Exercice
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91612	
Montant de l'inscription	91622	
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91632	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91712	3.300.000
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91722	
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91812	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91822	
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91912	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91922	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92012	
Le montant du prix non payé	92022	

	Codes	Exercice
BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS		
MARCHÉ À TERME		
Marchandises achetées (à recevoir)	9213	
Marchandises vendues (à livrer)	9214	
Devises achetées (à recevoir)	9215	
Devises vendues (à livrer)	9216	

Exercice

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

Exercice

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Mesures prises pour en couvrir la charge

	Codes	Exercice
PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME		
Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées	9220	
Bases et méthodes de cette estimation		

Exercice

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats

	Exercice
ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT	

	Exercice
NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN	
A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société	

	Exercice
AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)	
Caution solidaire appuyée d'un engagement immobilier sur Umedia Production SA	1.500.000
Cautionnement solidaire appuyée d'un engagement immobilier de Umedia Production Services SRL	1.500.000
Cautionnement solidaire	2.000.000
La société Ufund SA est membre de l'Unité TVA CPB portant le numéro BE0890.467.225. Les autres membres de l'Unité TVA sont : Uraise 5 SRL (0534.979.150); Umedia SA (0824.102.793); Umedia Production Services SRL (0867.459.716);	
Umedia Visual Effects SA (0824.417.054); Uraise 6 SRL (0873.761.746), Umedia Production SA (BE0824.418.143); Be-Films SA (0553.636.210); UFX Flanders SRL (0750.719.523); UFX Wallonie SRL (0771.750.509).	
Par voie de conséquence à l'engagement de Ufund SA dans l'Unité TVA, la société est solidairement responsable des dettes de la dite Unité TVA.	
La société Ufund s'engage à apporter un support financier envers Uraise 5 (BE0534.979.150)	25.000

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	(280/1)	**10.018.290**	**10.018.290**
Participations	(280)	10.018.290	10.018.290
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
Créances	9291	**2.399.918**	**1.016.565**
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	2.399.918	1.016.565
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351	**17.476.069**	**17.839.197**
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371	17.476.069	17.839.197
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421	22.803	3.686
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461	82.400	17.265
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES ASSOCIÉES			
Immobilisations financières	9253		
Participations	9263		
Créances subordonnées	9273		
Autres créances	9283		
Créances	9293		
A plus d'un an	9303		
A un an au plus	9313		
Dettes	9353		
A plus d'un an	9363		
A un an au plus	9373		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9393		
Autres engagements financiers significatifs	9403		
AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	9252		
Participations	9262		
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

	Exercice
TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ	
Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société	
Néant	

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

	Codes	Exercice
LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES		
Créances sur les personnes précitées	9500	
Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé		
Garanties constituées en leur faveur	9501	
Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9502	
Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable		
Aux administrateurs et gérants	9503	59.000
Aux anciens administrateurs et anciens gérants	9504	

	Codes	Exercice
LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)		
Emoluments du (des) commissaire(s)	9505	**13.163**
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)		
Autres missions d'attestation	95061	
Missions de conseils fiscaux	95062	
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95063	
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)		
Autres missions d'attestation	95081	
Missions de conseils fiscaux	95082	
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES SOCIÉTÉS SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

La société n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)

La société est elle-même filiale d'une société mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation

Dans l'affirmative, justification du respect des conditions d'exemption prévues à l'article 3:26, §2 et §3 du Code des sociétés et des associations

Ufund SA est elle-même la filiale d'une société mère belge qui établit, fait contrôler et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé, dans laquelle elle et toutes ses filiales sont reprises.

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la société mère qui établit et publie les comptes consolidés en vertu desquels l'exemption est autorisée :

Umedia Group SRL
0765477577
Avenue Louise 235
1050 Ixelles
BELGIQUE

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LA SOCIÉTÉ SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la(des) société(s) mère(s) et indication si cette (ces) société(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*:

_____

RÈGLES D'ÉVALUATION

RESUME DES REGLES D'EVALUATION

I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément aux dispositions à l'arrété royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations.

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants :
NEANT

Ces dérogations se justifient comme suit :
NEANT

Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise:
NEANT

Les règles d'évaluation [ont] [xxxxxxxxxx] été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent; dans l'affirmative, la modification concerne :
Les amortissements des droits sur les films d,tenus par la soci,t,.

En effet, la soci,t, a d,cid, de prolonger la dur,e d'amortissement des droits des films en cours, et de passer de 24 mois … 43

mois.

et influence [positivement] [xxxxxxxxxxxx] le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de EUR

Le compte de résultats [x] [n'a pas] été influencé de façon importante par des produits ou des changes imputables à un exercice antérieur; dans l'affirmative, ces résultats concernent :

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant :
NEANT

[Pour que la comparaison soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants] [Pour comparer les comptes des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants] :

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire :

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise :

II. Règles particulières

Frais d'établissement :
Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif :
NEANT

Frais de restructuration :
Au cours de l'exercice, des frais de restructuration [xxx] [n'ont pas] été portés à l'actif; dans l'affirmative; cette inscription à l'actif se justifie comme suit :

Immobilisations incorporelles :
Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend EUR de frais de recherche et de développement.
La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill [est] [n'est pas] supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Immobilisations corporelles :
Des immobilisations corporelles [xxx] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Amortissements actés pendant l'exercice :

Actifs	Méthode L (linéaire) D (dégressive) A (autres)	Base NR (non réévaluée) G (réévaluée)	Taux en % Principal Min. - Max.	Taux en % Frais accessoires Min. - Max.
1. Frais d'établissement				
2. Immobilisations incorporelles ..	L	NR	33.00 - 33.00	33.00 - 33.00
	A	NR	20.00 - 69.00	20.00 - 69.00
3. Bâtiments industriels, administratifs ou commerciaux *				
4. Installations, machines et outillage *				
5. Matériel roulant *				
6. Matériel de bureau et mobilier*	L	NR	33.00 - 33.00	33.00 - 33.00
7. Autres immobilisations corp. * .				

* Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, les cas échéant, l'objet d'une ligne distincte.

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés :
- montant pour l'exercice : EUR
- montant cumulé pour immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983 : EUR

Immobilisations financières :
Des participations [xxx] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Stocks :
Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculée selon la méthode (à mentionner) du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la valeur de marché si elle est inférieure :

1. Approvisionnements :
NEANT

2. En cours de fabrication - produits finis :
NEANT

3. Marchandises :
NEANT

4. Immeubles destinés à la vente :
NEANT

Fabrications :
- Le coût de revient des fabrications [inclut] [n'inclut pas] les frais indirects de production.
- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an [inclut] [n'inclut pas] des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ % leur valeur comptable.
(Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).

Commandes en cours d'exécution :
Les commandes en cours sont évaluées [au coût de revient] [au coût de revient majoré d'une quotité du résultat selon l'avancement

des travaux].

Dettes :
Le passif [xxxxxxxxxxxxxx] [ne comporte pas de] dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible : dans l'affirmative, ces dettes [font] [ne font pas] l'objet d'un escompte porté à l'actif.

Devises :
Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes :
Taux du jour de la facture, et r,,valu, … la date de cl“ture au taux de cl“ture

Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels :
Les ,carts de conversion positifs sont diff,r,s au bilan, jusqu'au paiement, et les ,carts de conversion n,gatifs sont pris en

r,sultat.

Conventions de location-financement :
Pour les droits d'usage de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif (portant sur des biens immobiliers et conclues avant le 1er janvier 1980), les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à : EUR

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION

UFUND
Société anonyme
Avenue Louise, 235
1050 Bruxelles
N° BCE 0864.795.481
La « **Société** »

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2023

Messieurs,

Conformément à l'article 3 :6 du Code des Sociétés et des Associations, nous avons l'honneur de vous présenter le bilan et compte de résultats pour l'exercice comptable qui se clôture au 31 décembre 2022.

1) Evolution de l'activité

La Société clôture ses comptes au 31 décembre 2022. Durant l'exercice 2022, le chiffre d'affaires s'est élevé à 4.820.869 EUR. Le résultat de l'exercice après impôts s'élève à 487.669 EUR et le total du bilan s'élève à 33.951.717 EUR. Les capitaux propres de la Société totalisent 4.604.283 EUR.

Le marché global du Tax Shelter a connu une croissance de 11 % sur l'exercice, totalisant près de 200 millions d'EUR.

Durant l'exercice, les fonds Tax Shelter levés par la Société se sont élevées à 31,3 millions d'EUR, contre 28,9 millions d'EUR en 2021 soit un deuxième exercice en croissance (+ 2,4 MEUR par rapport à l'exercice précédent) d'affilée. Cette performance aurait été largement supérieure si en fin d'exercice la signature de certains projets audiovisuels n'avait pas été reportée à 2023, ayant obligé la Société à refuser de nombreuses demandes d'investissements. Ce niveau d'activité devrait être pérenne et une croissance est encore attendue pour les exercices à venir.

Le résultat de l'exercice est donc un bénéfice de 0,5 MEUR et sa nette amélioration par rapport à l'exercice précédent sont principalement expliqués par les éléments suivants :

(i) Malgré la croissance de la levée de fonds, le chiffre d'affaires est moindre que lors de l'exercice précédent suite à la diminution de la commission d'intermédiation pratiquée par uFund à partir de tout nouveau projet financé à partir de juin 2021, soit pendant la moitié de l'exercice précédent par rapport à un exercice entier sur l'année 2022 ;

(ii) Une diminution importante du coût des ventes et des prestations de -0,6 MEUR, expliquée principalement par une diminution des achats et des services et biens divers (-0,1 MEUR), par des charges d'exploitation non récurrentes bien moindres (-0,2 MEUR) et par une charge d'amortissement sur les droits audiovisuels également inférieure à l'exercice précédent (-0,2 MEUR).

La charge d'amortissement sur les droits audiovisuels acquis entre 2017 et 2019 faisant suite à la mise en exploitation récentes des projets, entraîne une charge de 0,8 MEUR cette année, contre 1,0 MEUR supportés lors de l'exercice précédent. Ces amortissements sont – par définition – non cash et n'impactent donc pas la trésorerie existante – et future – de uFund. Comme déjà expliqué dans nos rapports de gestion précédents, les droits aux recettes s'étendent bien au-delà de la période d'amortissement.

Pour ces raisons, il convient d'analyser l'EBITDA afin de mieux appréhender la performance de la Société. Celui-ci est positif et se monte à 1,5 MEUR au cours de l'exercice, par rapport à 1,2 MEUR lors de l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique principalement par la diminution des achats et des services et biens divers et de la diminution des charges non récurrentes, compensée par la diminution du chiffre d'affaires suite à l'effet sur un exercice complet de la diminution du taux de commissionnement expliqué ci-dessus.

2) Evènements importants survenus après la clôture de l'exercice et circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société

Aucun évènement important susceptible d'avoir une influence notable sur le développement de la société n'est survenu après la clôture de l'exercice.

3) Principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée

3.1. Litige avec l'assureur Vander Haeghen & C°

Au vu de l'importance de cet évènement, l'organe de gestion a souhaité rappeler ci-dessous les points essentiels permettant de comprendre la manière dont ce litige est appréhendé par la Société.

3.1.1. Cadre général du litige

Comme tous les acteurs du marché, la Société est soumise à des contrôles détaillés et systématiques de la part du SPF Finances sur tous les projets qu'elle finance afin de valider les dépenses effectuées au regard de la loi Tax Shelter. Certaines dépenses sont donc susceptibles d'être rejetées par l'administration fiscale, entraînant dès lors un risque de refus de délivrer l'attestation fiscale à certains investisseurs Ceci pourrait avoir un impact commercial et financier sur la Société. Afin de diminuer ce risque, le Groupe Umedia a, depuis janvier 2015, souscrit à une assurance couvrant ce risque auprès de l'assureur Vander Haegen & C° Elle s'applique pour toutes les conventions-cadre signées dès le 1er janvier 2015

L'assureur Vander Haegen & C° a estimé qu'il ne pourrait pas poursuivre sa collaboration avec Umedia à compter du 12 décembre 2019, et a résilié de manière unilatérale le contrat entre parties, en invoquant un prétendu (selon la Société) engagement précontractuel de recourir au ruling. Cependant, l'obtention d'un ruling dans le chef du preneur d'assurance ne fait nullement partie des obligations reprises dans le contrat souscrit. Selon la Société, tant l'exigence de la preuve d'un manquement grave que le respect d'un délai de 10 jours de préavis n'ont donc, selon la Société, pas été respectés par l'assureur.

Dès lors, de l'avis de la Société, aucun manquement grave n'est intervenu, et la clause de résiliation invoquée ne peut être effective.

Par ailleurs, l'assureur a également refusé de couvrir les sinistres déclarés pour des dossiers financés en 2015 au motif que uRaise6 aurait décidé de ne pas recourir au ruling et invoque également que certains motifs des refus étaient prévisibles. uRaise6 conteste fermement cette position dans la mesure où uRaise6 a explicitement mentionné dans son prospectus de 2015 qu'elle n'avait pas recours au ruling et que l'assureur s'est par ailleurs contractuellement engagé à couvrir le risque de non

obtention ou d'obtention partielle de l'avantage fiscal en cas de divergences d'interprétation qui auraient pour effet d'exclure certaines dépenses de production.

Le litige porte donc sur deux questions :

(i) la date de la résiliation effective du contrat d'assurance en fonction de l'application ou non d'un délai de 10 jours de préavis ; et
(ii) l'indemnisation des investisseurs pour le passé suite aux différents rejets de dépenses.

3.1.2. Procédures initiées et ordonnances déjà rendues

Concernant la question de la date de résiliation effective le 16 décembre 2019, le Président du Tribunal de l'entreprise francophone de Bruxelles a, condamné l'assureur Vander Haeghen & C° à respecter son obligation en vertu de laquelle l'assureur doit accorder un délai de 10 jours à la Société avant que la résiliation unilatérale de la police ne soit effective.

Le 10 janvier 2020, l'assureur Vander Haeghen & C° a introduit une tierce opposition à l'encontre de cette ordonnance. A cet égard, le 2 avril 2020, le Tribunal, statuant en référé, a rendu une décision favorable au Groupe Umedia confirmant la première ordonnance du 16 décembre 2019. Vander Haeghen & C° a cependant encore fait appel de cette dernière ordonnance en date du 23 juin 2020. Cette procédure est en état d'être plaidée mais la date d'audience de plaidoirie n'a pas encore été fixée par la Cour d'Appel. A la lumière des jugements déjà rendus, l'organe de gestion de la Société est confiant quant à l'issue favorable de cette procédure d'appel.

Concernant l'indemnisation des investisseurs ayant subi un sinistre, en l'occurrence le traitement du fond du litige, une procédure limitée à une demande de mesures provisoires a été initiée le 23 janvier 2020 devant le Tribunal de Première Instance francophone de Bruxelles et une première audience a été fixée le 13 octobre 2020. Celle-ci fut remise au 23 mars 2021 suite à l'entame de négociations confidentielles. Les parties se sont ensuite accordées sur le fait qu'elles ne plaideraient pas la demande de mesures provisoires, la Société sollicitant désormais que le fond puisse être plaidé et étant actuellement dans l'attente de la fixation d'un calendrier d'échanges de conclusions sur le fond par le tribunal. Toutefois, le Tribunal a décidé de ne pas confirmer de calendrier tant que le Tribunal néerlandophone n'aura pas statué sur la connexité dans les procédures introduites en parallèle par deux investisseurs en 2020 (cfr ci-dessous). En parallèle de cette procédure, les négociations se poursuivent.

3.1.3. Risques relatifs à la question de l'indemnisation des investisseurs

- *Projets financés en 2015 via uRaise6*

Avant 2016, la levée de fonds Tax Shelter a été réalisée directement par des sociétés de production ad hoc, filiales de la Société. En 2015, la société de production concernée était l'entité uRaise6 SRL La Société était cependant déjà partie prenante aux conventions-cadre au titre d'intermédiaire éligible.

En 2015, uRaise6 a levé 42,4 MEUR. Compte tenu de la position de l'administration à l'égard du niveau de commissionnement, de la rémunération du producteur exécutif et des divers jugements favorables reçus, 95,5% des fonds levés par uRaise6 sur les 47 projets de 2015 (soit 42,8 MEUR sur un total de

44,9 MEUR) ont généré ou génèreront de manière définitive le rendement fiscal attendu dans le chef des Investisseurs Eligibles concernés.

En cas de non-intervention définitive de l'assurance Tax Shelter, le Groupe Umedia a contracté une assurance RC Professionnelle pour l'ensemble des entités légales qui le compose, en ce compris uRaise6, qui pourrait couvrir sa responsabilité éventuelle dans le cadre de l'introduction des dossiers auprès de l'administration. Bien entendu, le Groupe Umedia fera tout ce qui est possible pour que les attestations fiscales soient finalement obtenues et que les investisseurs concernés ne perdent aucune partie de leur avantage fiscal.

Bien que le cadre contractuel en place prévoie une couverture d'assurance souscrite auprès de l'assureur Vander Haeghen & C°, et devant indemniser les dommages subis par les investisseurs, deux investisseurs ont malgré tout intenté un recours en direct auprès de uRaise6 et la Société au cours de l'année 2020 et un investisseur a intenté un recours en direct contre la Société au cours de l'année 2021.

Le 14 juin 2022, le tribunal néerlandophone a statué en faveur de l'investisseur. La Société conteste cette position et a interjeté appel de cette décision, qu'elle estime erronée. L'indemnité requise par le tribunal avait déjà été provisionnée à charge de l'exercice 2021.

S'agissant des deux autres procédures introduites par les investisseurs visées ci-dessus, aucun jugement au fond n'est attendu avant septembre 2023- en ce qui concerne le recours introduit en 2021 et janvier 2024 en ce qui concerne l'autre recours introduit en 2020

Une indemnisation éventuelle, en tout ou en partie, par uRaise6 des Investisseurs lésés ne pourrait être envisagée que si les recours à l'encontre des décisions de la Cellule Tax Shelter, les recours auprès de l'assureur Vander Haegen & C°, et les recours éventuels à la RC Professionnelle ne sont pas couronnés de succès, ce que uRaise6 ne pourrait faire que dans la mesure de ses moyens financiers propres.

Au vu de l'imprévisibilité des développements de ces dossiers, et conformément aux explications ci-dessus, aucune provision n'a été constituée dans les comptes de l'exercice

- *Projets financés entre 2016 et 2019 via uFund*

A partir de 2016, les fonds Tax Shelter ont été levés directement par uFund.

Entre 2016 et 2018, uFund a levé 114,8 MEUR 99,5% des fonds levés sur les 268 projets de 2016 à 2018 ont généré ou génèreront de manière définitive le rendement fiscal attendu dans le chef des Investisseurs Eligibles concernés (soit 114,2 MEUR sur les 114,8 MEUR) Ces pourcentages pourraient davantage être revus à la hausse sur base des jugements qui doivent encore intervenir suite aux diverses procédures introduites auprès du Tribunal de Première Instance francophone de Bruxelles. Les projets financés en 2019 sont quant à eux encore dans leur grande majorité en phase de contrôle auprès de la Cellule Tax Shelter.

Etant donné la situation conflictuelle avec l'assureur, les risques d'une non-indemnisation définitive sont identiques à ceux exposés ci-dessus pour les projets financés en 2015 par uRaise6. De manière

similaire à ce qui est exposé ci-dessus, aucune provision n'a été constituée à ce titre dans les comptes de l'exercice.

3.1.4. Transaction Partielle

Le 16 octobre 2020, l'assureur Vander Haeghen & C° et la Société (ainsi que Umedia Production SA et uRaise6 SRL), ont signé une transaction partielle par laquelle les parties sont convenues qu'en contrepartie principalement de l'engagement de l'assureur de réexaminer sa position quant à la couverture des sinistres et de ne pas se prononcer de manière définitive sur l'acceptation ou le refus de couverture total ou partiel des sinistres potentiels déclarés à ce jour ou ultérieurement tant que les négociations confidentielles avec la Société et le Groupe sont en cours, la Société et le Groupe renoncent à demander une quelconque garantie de la part de l'assureur pour ce qui concerne les rejets liés au déficit de dépenses éligibles engendré par le rejet par la Cellule d'une partie de la commission d'intermédiation. Cette dernière condition est bien entendu nulle compte tenu de la position de l'administration expliquée ci-dessus.

Depuis le 20 décembre 2019, la Société et le Groupe ont contracté une police d'assurance Tax Shelter visant assurer l'avantage fiscal de ses investisseurs avec Circles Group, qui bénéficie d'une longue expérience sur ce marché. La Société se réjouit du partenariat ainsi mis en place avec Circles Group, démontrant en effet la capacité de la Société et du Groupe à continuer à attirer la confiance nécessaire auprès de partenaires institutionnels de premier ordre.

4) Recherche et développement

La Société ne participe à aucune activité ou programme de recherche et développement.

5) Application des règles comptables de continuité

La Société ne se situe pas dans les conditions décrites à l'article 3:6§6° du Code des Sociétés et des Associations.

6) Instruments financiers

La Société n'utilise aucun instrument financier dont l'évaluation pourrait avoir un impact sur son actif, son passif, sa situation financière et ses pertes ou profits.

7) Succursales

La Société n'a pas de succursales.

UFUND
Société anonyme
Avenue Louise, 235
1050 Bruxelles
N° BCE 0864.795.481
La « **Société** »

8) Affectation du résultat

Nous proposons l'affectation suivante :

Résultat de l'exercice	487 669 EUR
Résultat reporté de l'exercice précédent :	2.808.464 EUR
Résultat à affecter	3.296.133 EUR

Nous proposons de reporter ce résultat de 3.296.133 EUR à l'exercice suivant.

Établi à Bruxelles, le 19 juin 2023,

And Finance For All SRL
Administrateur Délégué
Représenté par Laurent Jacobs,
Représentant Permanent

10/9 Films SRL
Administrateur Délégué
Représenté par Bastien Sirodot,
Représentant Permanent

Umedia Group SRL
Administrateur
Représenté par Jeremy Burdek,
Représentant Permanent

Risk Return SRL
Administrateur
Représenté par Edouard Nouvellon,
Représentant Permanent

RAPPORT DES COMMISSAIRES

DGST & Partners
Réviseurs d'entreprises
Bureaux à Bruxelles, Namur et Verviers
Avenue E. Van Becelaere 28A/71 - 1170 Bruxelles
Courriel : wb2@dgst.be - Tél. 02.374.91.01 - Fax 02.374.92.96
Internet : www.dgst.be – RPM BRUXELLES/TVA : BE 0458 736 952

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE

LA SOCIETE ANONYME UFUND

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

AVENUE LOUISE 235, 1050 BRUXELLES
RPM BRUXELLES BE 0864.795.481

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de la société anonyme UFUND (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 22 octobre 2021, conformément à la proposition du conseil d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2023. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la Société durant 2 exercices.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2022, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 33.951.717 EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 487.669 EUR.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2022, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

DGST
REVISEURS
D'ENTREPRISES

Observation – Litige

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur le point 3 du rapport de gestion qui fait état des risques et incertitudes liés au litige auquel la société est confrontée. L'issue de ce litige pourrait avoir un impact significatif sur la situation financière de la société.

Responsabilités du conseil d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au conseil d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société, ni quant à l'efficience ou l'efficacité avec laquelle le conseil d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer

la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons au conseil d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités du conseil d'administration

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Mention relative au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de mission incompatible avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Autres mentions

Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Notre mission ne comportait pas le contrôle systématique de l'éligibilité des dépenses au regard des règles contractuelles applicables aux financements qui ont été obtenues par votre entité.

La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Nous n'avons pas à vous signaler d'autre opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations, à l'exception des dispositions relatives à l'organisation de l'assemblée générale.

Fait à Bruxelles, le 29 juin 2023.

La SRL "DGST & Partners - Réviseurs d'entreprises",
Commissaire, Représentée par

Fabio CRISI
Réviseur d'entreprises

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	8,4	5	3,4
Temps partiel	1002	0,3	0,1	0,2
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	8,5	5	3,5
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	14.117	8.550	5.567
Temps partiel	1012	242	144	98
Total	1013	14.359	8.694	5.665
Frais de personnel				
Temps plein	1021	807.323	488.958	318.366
Temps partiel	1022	13.874	8.258	5.616
Total	1023	821.197	497.216	323.982
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	15.240	9.029	6.212

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	9,2	4,4	4,8
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	14.786	7.277	7.509
Frais de personnel	1023	899.665	442.774	456.891
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	15.490	7.904	7.586

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	8		8
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	8		8
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	5		5
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201	2		2
de niveau supérieur non universitaire	1202			
de niveau universitaire	1203	3		3
Femmes	121	3		3
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211			
de niveau supérieur non universitaire	1212	1		1
de niveau universitaire	1213	2		2
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	8		8
Ouvriers	132			
Autres	133			

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
Nombre moyen de personnes occupées	150	0,3	
Nombre d'heures effectivement prestées	151	722	
Frais pour la société	152	29.542	

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	205	3	2	4,2
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	210	3	1	3,8
Contrat à durée déterminée	211		1	0,4
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	212			
Contrat de remplacement	213			

SORTIES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	305	3	2	4,2
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	310	3	1	3,8
Contrat à durée déterminée	311		1	0,4
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	312			
Contrat de remplacement	313			
Par motif de fin de contrat				
Pension	340			
Chômage avec complément d'entreprise	341			
Licenciement	342		1	0,8
Autre motif	343	3	1	3,4
Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants	350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801		5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802		5812	
Coût net pour la société	5803		5813	
dont coût brut directement lié aux formations	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour la société	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour la société	5843		5853	

ANNEXE 2

COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **UMEDIA PRODUCTION**

Forme juridique : Société anonyme

Adresse : Avenue Louise N° : 235 Boîte :

Code postal : 1050 Commune : Ixelles

Pays : Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, francophone

Adresse Internet :

Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise 0824.418.143

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts 13-05-2021

Ce dépôt concerne :

☒ les COMPTES ANNUELS en EURO approuvés par l'assemblée générale du 30-06-2023

☒ les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du 01-01-2022 au 31-12-2022

l'exercice précédent des comptes annuels du 01-01-2021 au 31-12-2021

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

C-cap 6.1, C-cap 6.2.1, C-cap 6.2.2, C-cap 6.2.4, C-cap 6.2.5, C-cap 6.3.1, C-cap 6.3.2, C-cap 6.3.4, C-cap 6.3.5, C-cap 6.3.6, C-cap 6.4.2, C-cap 6.5.2, C-cap 6.6, C-cap 6.7.2, C-cap 6.8, C-cap 6.17, C-cap 6.18.2, C-cap 6.20, C-cap 9, C-cap 11, C-cap 12, C-cap 13, C-cap 14, C-cap 15

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

10/9 FILMS SRL

0679991675
Avenue des Croix du Feu 15
1410 Waterloo
BELGIQUE

Début de mandat : 2020-04-10 | Fin de mandat : 2026-06-22 | Administrateur délégué

Représenté directement ou indirectement par :

SIRODOT BASTIEN
Avenue des Croix du Feu 15
1410 Waterloo
BELGIQUE

AND FINANCE FOR ALL SRL

0734906543
Rue du Happart 11
1400 Nivelles
BELGIQUE

Début de mandat : 2020-04-10 | Fin de mandat : 2026-06-22 | Administrateur délégué

Représenté directement ou indirectement par :

JACOBS LAURENT
Rue du Happart 11
1400 Nivelles
BELGIQUE

RISK RETURN SRL

0639944434
Rue de la Carrière 16
1440 Braine-le-Château
BELGIQUE

Début de mandat : 2020-04-10 | Fin de mandat : 2026-06-22 | Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

Nouvellon Edouard
Rue de la Carrière 16
1440 Braine-le-Château
BELGIQUE

UMEDIA GROUP SRL

0765477577
Avenue Louise 235
1050 Ixelles
BELGIQUE

Début de mandat : 2021-06-28 | Fin de mandat : 2026-06-22 | Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

BURDEK JEREMY
Avenue Wellington 31
1180 Uccle
BELGIQUE

DGST & PARTNERS - REVISEURS D'ENTREPRISES SRL (B00288)
0458736952
Avenue Emile Van Becelaere 28A 71
1170 Watermael-Boitsfort
BELGIQUE
Début de mandat : 2021-10-22 Fin de mandat : 2024-06-24 Commissaire

Représenté directement ou indirectement par :

Crisi Fabio (02297)

Avenue Emile Van Becelaere 28A 71
1170 Watermael-Boitsfort
BELGIQUE

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

A. La tenue des comptes de la société*,
B. L'établissement des comptes annuels*,
C. La vérification des comptes annuels et/ou
D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	**3.124.232**	**3.173.732**
Immobilisations incorporelles	6.2	21	**96.219**	**145.719**
Immobilisations corporelles	6.3	22/27		
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	**3.028.013**	**3.028.013**
Entreprises liées	6.15	280/1	3.028.013	3.028.013
Participations		280	3.028.013	3.028.013
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8		
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	**37.279.647**	**43.054.448**
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	**13.016.932**	**22.285.107**
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37	13.016.932	22.285.107
Créances à un an au plus		40/41	**17.443.462**	**17.131.110**
Créances commerciales		40	1.088.217	809.984
Autres créances		41	16.355.245	16.321.126
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
Valeurs disponibles		54/58	**6.811.476**	**3.635.587**
Comptes de régularisation	6.6	490/1	**7.777**	**2.644**
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	**40.403.878**	**46.228.180**

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF					
CAPITAUX PROPRES			10/15	**382.259**	**955.972**
Apport		6.7.1	10/11	**61.500**	**61.500**
Capital			10	61.500	61.500
Capital souscrit			100	73.900	73.900
Capital non appelé			101	12.400	12.400
En dehors du capital			11		
Primes d'émission			1100/10		
Autres			1109/19		
Plus-values de réévaluation			12		
Réserves			13	**1.860**	**1.860**
Réserves indisponibles			130/1	1.860	1.860
Réserve légale			130	1.860	1.860
Réserves statutairement indisponibles			1311		
Acquisition d'actions propres			1312		
Soutien financier			1313		
Autres			1319		
Réserves immunisées			132		
Réserves disponibles			133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)		14	**318.899**	**892.612**
Subsides en capital			15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net			19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS			16		
Provisions pour risques et charges			160/5		
Pensions et obligations similaires			160		
Charges fiscales			161		
Grosses réparations et gros entretien			162		
Obligations environnementales			163		
Autres risques et charges		6.8	164/5		
Impôts différés			168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	**40.021.619**	**45.272.208**
Dettes à plus d'un an	6.9	17	**138.678**	**313.189**
Dettes financières		170/4	138.678	313.189
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173	138.678	313.189
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	**4.280.130**	**10.527.570**
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	176.853	611.038
Dettes financières		43	17.917	910
Etablissements de crédit		430/8	4.994	910
Autres emprunts		439	12.923	
Dettes commerciales		44	3.233.880	9.819.398
Fournisseurs		440/4	3.233.880	9.819.398
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	468.373	96.224
Impôts		450/3	348.698	24.217
Rémunérations et charges sociales		454/9	119.675	72.006
Autres dettes		47/48	383.107	
Comptes de régularisation	6.9	492/3	**35.602.811**	**34.431.450**
TOTAL DU PASSIF		10/49	**40.403.878**	**46.228.180**

COMPTE DE RÉSULTATS

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations			70/76A	**40.880.107**	**42.749.446**
Chiffre d'affaires		6.10	70	50.097.011	38.393.024
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)	(+)/(-)		71	-9.268.175	3.996.362
Production immobilisée			72		13.315
Autres produits d'exploitation		6.10	74	24.707	293.262
Produits d'exploitation non récurrents		6.12	76A	26.563	53.483
Coût des ventes et des prestations			60/66A	**41.173.282**	**43.426.684**
Approvisionnements et marchandises			60	39.279.640	41.546.228
Achats			600/8	39.279.640	41.546.228
Stocks: réduction (augmentation)	(+)/(-)		609		
Services et biens divers			61	1.174.934	1.182.957
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	6.10	62	642.495	635.147
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles			630	49.500	61.484
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	6.10	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	6.10	635/8		
Autres charges d'exploitation		6.10	640/8	26.714	868
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes		6.12	66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)		9901	**-293.176**	**-677.239**

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers			75/76B	**68.458**	**230.817**
Produits financiers récurrents			75	68.458	182.867
Produits des immobilisations financières			750	68.456	9.866
Produits des actifs circulants			751		173.000
Autres produits financiers		6.11	752/9	3	0
Produits financiers non récurrents		6.12	76B		47.951
Charges financières			65/66B	**31.135**	**39.992**
Charges financières récurrentes		6.11	65	31.135	39.992
Charges des dettes			650	29.173	23.070
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)		651		
Autres charges financières			652/9	1.962	16.922
Charges financières non récurrentes		6.12	66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)		9903	**-255.853**	**-486.414**
Prélèvement sur les impôts différés			780		
Transfert aux impôts différés			680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	6.13	67/77	**317.859**	**180**
Impôts			670/3	317.859	180
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales			77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)		9904	**-573.713**	**-486.593**
Prélèvement sur les réserves immunisées			789		
Transfert aux réserves immunisées			689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)		9905	**-573.713**	**-486.593**

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	**318.899**	**892.612**
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	-573.713	-486.593
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	892.612	1.379.205
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
sur l'apport		791		
sur les réserves		792		
Affectation aux capitaux propres		691/2		
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)	**318.899**	**892.612**
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération de l'apport		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

		Codes	Exercice	Exercice précédent
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8052P	**XXXXXXXXXX**	**962.188**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8022		
Cessions et désaffectations		8032		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8042		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8052	**962.188**	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8122P	**XXXXXXXXXX**	**816.469**
Mutations de l'exercice				
Actés		8072	49.500	
Repris		8082		
Acquis de tiers		8092		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8102		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8112		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8122	**865.969**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		211	**96.219**	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

		Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8193P	**XXXXXXXXXX**	**1.080**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8163		
Cessions et désaffectations		8173		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8193	**1.080**	
Plus-values au terme de l'exercice		8253P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8213		
Acquises de tiers		8223		
Annulées		8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8243		
Plus-values au terme de l'exercice		8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8323P	**XXXXXXXXXX**	**1.080**
Mutations de l'exercice				
Actés		8273		
Repris		8283		
Acquis de tiers		8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8303		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8323	**1.080**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(24)		

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

		Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8391P	**XXXXXXXXXX**	**3.538.013**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8361		
Cessions et retraits		8371		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8391	**3.538.013**	
Plus-values au terme de l'exercice		8451P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8411		
Acquises de tiers		8421		
Annulées		8431		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8441		
Plus-values au terme de l'exercice		8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8521P	**XXXXXXXXXX**	**510.000**
Mutations de l'exercice				
Actées		8471		
Reprises		8481		
Acquises de tiers		8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits		8501		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8521	**510.000**	
Montants non appelés au terme de l'exercice		8551P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice	(+)/(-)	8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(280)	**3.028.013**	
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES				
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		281P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Additions		8581		
Remboursements		8591		
Réductions de valeur actées		8601		
Réductions de valeur reprises		8611		
Différences de change	(+)/(-)	8621		
Autres	(+)/(-)	8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(281)		
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE		8651		

		Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8393P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8363		
Cessions et retraits		8373		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8393		
Plus-values au terme de l'exercice		8453P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8413		
Acquises de tiers		8423		
Annulées		8433		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8443		
Plus-values au terme de l'exercice		8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8523P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8473		
Reprises		8483		
Acquises de tiers		8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits		8503		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8553P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice	(+)/(-)	8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(284)		
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES				
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		285/8P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Additions		8583	4.500	
Remboursements		8593	4.500	
Réductions de valeur actées		8603		
Réductions de valeur reprises		8613		
Différences de change	(+)/(-)	8623		
Autres	(+)/(-)	8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(285/8)		
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE		8653		

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, des capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
BE-FILMS 0553636210 Société anonyme AVENUE LOUISE 363 1050 Ixelles BELGIQUE	nominative	100	100		2022-12-31	EUR	77.000	371.801
NEXUS FACTORY (EN FAILLITE) 0876457653 Société coopérative à responsabilité limitée RUE MARGUERITE BERVOETS 62 1190 Forest BELGIQUE	nominatives	2.923	51		2018-12-31	EUR	-334.234	74.440

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ETAT DU CAPITAL			
Capital			
Capital souscrit au terme de l'exercice	100P	XXXXXXXXXX	73.900
Capital souscrit au terme de l'exercice	(100)	73.900	

	Codes	Montants	Nombre d'actions
Modifications au cours de l'exercice			
Représentation du capital			
Catégories d'actions			
ACTIONS SANS VALEUR NOMINALES		73.900	100
Actions nominatives	8702	XXXXXXXXXX	100
Actions dématérialisées	8703	XXXXXXXXXX	

	Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
Capital non libéré			
Capital non appelé	(101)	12.400	XXXXXXXXXX
Capital appelé, non versé	8712	XXXXXXXXXX	
Actionnaires redevables de libération			
UFUND SA		12.276	
UMEDIA SA		124	

	Codes	Exercice
Actions propres		
Détenues par la société elle-même		
Montant du capital détenu	8721	
Nombre d'actions correspondantes	8722	
Détenues par ses filiales		
Montant du capital détenu	8731	
Nombre d'actions correspondantes	8732	
Engagement d'émission d'actions		
Suite à l'exercice de droits de conversion		
Montant des emprunts convertibles en cours	8740	
Montant du capital à souscrire	8741	
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8742	
Suite à l'exercice de droits de souscription		
Nombre de droits de souscription en circulation	8745	
Montant du capital à souscrire	8746	
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8747	
Capital autorisé non souscrit	8751	

	Codes	Exercice
Parts non représentatives du capital		
Répartition		
Nombre de parts	8761	
Nombre de voix qui y sont attachées	8762	
Ventilation par actionnaire		
Nombre de parts détenues par la société elle-même	8771	
Nombre de parts détenues par les filiales	8781	

Exercice

EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	8801	176.853
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	176.853
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	**176.853**
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802	138.678
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	138.678
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	**138.678**
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	

	Codes	Exercice
DETTES GARANTIES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42/48 DU PASSIF)		
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société		
Dettes financières	8922	315.351
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	315.351
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société	9062	**315.351**

	Codes	Exercice
DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES		
Impôts (rubriques 450/3 et 179 du passif)		
Dettes fiscales échues	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	347.893
Dettes fiscales estimées	450	805
Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 179 du passif)		
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
Autres dettes salariales et sociales	9077	119.675

	Exercice
COMPTES DE RÉGULARISATION	
Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important	
492 - CHARGES A IMPUTER	1.541
493 - PRODUITS A REPORTER	91.938
493 - Films en cours	35.509.332

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
CHIFFRE D'AFFAIRES NET			
Ventilation par catégorie d'activité			
Ventilation par marché géographique			
Autres produits d'exploitation			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740		100.205
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	10	10
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	9,5	10,4
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	15.010	16.769
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	466.134	489.105
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	108.252	113.150
Primes patronales pour assurances extralégales	622		
Autres frais de personnel	623	68.108	32.893
Pensions de retraite et de survie	624		

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	635		
Réductions de valeur				
Sur stocks et commandes en cours				
Actées		9110		
Reprises		9111		
Sur créances commerciales				
Actées		9112		
Reprises		9113		
Provisions pour risques et charges				
Constitutions		9115		
Utilisations et reprises		9116		
Autres charges d'exploitation				
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation		640		
Autres		641/8	26.714	868
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société				
Nombre total à la date de clôture		9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein		9097		
Nombre d'heures effectivement prestées		9098		
Frais pour la société		617		

RÉSULTATS FINANCIERS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS			
Autres produits financiers			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital	9125		
Subsides en intérêts	9126		
Ventilation des autres produits financiers			
Différences de change réalisées	754		
Autres			
CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES			
Amortissement des frais d'émission d'emprunts	6501		
Intérêts portés à l'actif	6502		
Réductions de valeur sur actifs circulants			
Actées	6510		
Reprises	6511		
Autres charges financières			
Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances	653		
Provisions à caractère financier			
Dotations	6560		
Utilisations et reprises	6561		
Ventilation des autres charges financières			
Différences de change réalisées	654		
Ecarts de conversion de devises	655		
Autres			
AUTRES		2	1
FRAIS DE BANQUE		1.594	16.921

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

		Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS		76	**26.563**	**101.434**
Produits d'exploitation non récurrents		(76A)	**26.563**	**53.483**
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents		7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles		7630		
Autres produits d'exploitation non récurrents		764/8	26.563	53.483
Produits financiers non récurrents		(76B)		**47.951**
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers non récurrents		7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières		7631		47.951
Autres produits financiers non récurrents		769		
CHARGES NON RÉCURRENTES		66		
Charges d'exploitation non récurrentes		(66A)		
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(-)	6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles		6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes		664/7		
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	6690		
Charges financières non récurrentes		(66B)		
Réductions de valeur sur immobilisations financières		661		
Provisions pour risques et charges financiers non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(-)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières		6631		
Autres charges financières non récurrentes		668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	6691		

IMPÔTS ET TAXES

	Codes	Exercice
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT		
Impôts sur le résultat de l'exercice	9134	**317.859**
Impôts et précomptes dus ou versés	9135	317.055
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif	9136	
Suppléments d'impôts estimés	9137	805
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	9138	
Suppléments d'impôts dus ou versés	9139	
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés	9140	
Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé		
DEPENSES NON ADMISES HORS IMPOTS		341.142

	Exercice
Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice	

	Codes	Exercice
Sources de latences fiscales		
Latences actives	9141	3.085.736
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	9142	3.085.736
Autres latences actives		
Latences passives	9144	
Ventilation des latences passives		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS			
Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte			
A la société (déductibles)	9145	527.593	180.969
Par la société	9146	129.757	220.958
Montants retenus à charge de tiers, au titre de			
Précompte professionnel	9147	111.561	119.600
Précompte mobilier	9148		

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par la société	9150	
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société	9151	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société	9153	
GARANTIES RÉELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91611	
Montant de l'inscription	91621	
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91631	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91711	1.700.000
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91721	2.250.000
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91811	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91821	
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91911	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91921	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92011	
Le montant du prix non payé	92021	

	Codes	Exercice
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91612	
Montant de l'inscription	91622	
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91632	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91712	
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91722	
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91812	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91822	
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91912	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91922	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92012	
Le montant du prix non payé	92022	

	Codes	Exercice
BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS		
MARCHÉ À TERME		
Marchandises achetées (à recevoir)	9213	
Marchandises vendues (à livrer)	9214	
Devises achetées (à recevoir)	9215	
Devises vendues (à livrer)	9216	

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

Exercice

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Exercice

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Mesures prises pour en couvrir la charge

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME

	Codes	Exercice
Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées	9220	
Bases et méthodes de cette estimation		

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats

Exercice

	Exercice
ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT	

	Exercice
NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN	
A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société	

	Exercice
AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)	
Lettre de patronnage de Umedia SA au profit de Umedia Production SA.	2.250.000
Cautionnement avec engagement immobilier en faveur de Ufund SA.	1.500.000
La société Umedia Production est membre de l'Unité TVA CPB portant le numéro BE0890.467.225 Les autres membres de l'Unité TVA sont : Umedia SA (0824.102.793); Ufund SA (0864.795.481); Umedia Production Services SRL (0867.459.716);	
UFX Flanders BV (0750.719.523); Uraise 5 SRL (0534.979.150), Umedia Visual Effects SA (BE0824.417.054); Be-Films SRL (0553.636.210); Uraise 6 SRL (0873.761.746); UFX Wallonie SRL (0771.750.509).	
Par voie de conséquence à l'engagement de Umedia Production SA dans l'Unité TVA, la société est solidairement responsable des dettes de la dite Unité TVA.	

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	(280/1)	**3.028.013**	**3.028.013**
Participations	(280)	3.028.013	3.028.013
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
Créances	9291	**16.888.012**	**16.468.853**
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	16.888.012	16.468.853
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351	**2.214.998**	**9.104.263**
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371	2.214.998	9.104.263
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9391	2.250.000	2.250.000
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421	68.456	9.866
Produits des actifs circulants	9431		173.000
Autres produits financiers	9441	3	0
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES ASSOCIÉES			
Immobilisations financières	9253		
Participations	9263		
Créances subordonnées	9273		
Autres créances	9283		
Créances	9293		
A plus d'un an	9303		
A un an au plus	9313		
Dettes	9353		
A plus d'un an	9363		
A un an au plus	9373		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9393		
Autres engagements financiers significatifs	9403		
AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	9252		
Participations	9262		
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

	Exercice
TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ	
Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société	
Néant	

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

	Codes	Exercice
LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES		
Créances sur les personnes précitées	9500	
Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé		
Garanties constituées en leur faveur	9501	
Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9502	
Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable		
Aux administrateurs et gérants	9503	
Aux anciens administrateurs et anciens gérants	9504	

	Codes	Exercice
LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)		
Emoluments du (des) commissaire(s)	9505	**16.505**
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)		
Autres missions d'attestation	95061	
Missions de conseils fiscaux	95062	
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95063	
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)		
Autres missions d'attestation	95081	
Missions de conseils fiscaux	95082	
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES SOCIÉTÉS SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

La société n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)

La société est elle-même filiale d'une société mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation

Dans l'affirmative, justification du respect des conditions d'exemption prévues à l'article 3:26, §2 et §3 du Code des sociétés et des associations

Umedia Production SA est elle-même la filiale d'une société mère belge qui établit, fait contrôler et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé, dans laquelle elle et toutes ses filiales sont reprises.
Dans le PV d'assemblée générale ordinaire, les actionnaires de Umedia Production SA ont marqué leur accord sur cette exemption à une majorité qualifiée pour les exercices se clôturant le 31.12.2021 et le 31.12.2022.
Les comptes consolidés de la société mère sont publiés en Belgique dans la langue dans laquelle les comptes annuels de Umedia Production SA sont établis.

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la société mère qui établit et publie les comptes consolidés en vertu desquels l'exemption est autorisée :

UMEDIA GROUP
0765477577
AVENUE LOUISE 235
1050 Ixelles
BELGIQUE

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LA SOCIÉTÉ SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la(des) société(s) mère(s) et indication si cette (ces) société(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*:

_____

RÈGLES D'ÉVALUATION

RESUME DES REGLES D'EVALUATION

I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément aux dispositions à l'arrété royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations.

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants :
NEANT

Ces dérogations se justifient comme suit :
NEANT

Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise:

Les règles d'évaluation [xxx] [n'ont pas] été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent; dans l'affirmative, la modification concerne :
et influence [positivement] [négativement] le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de EUR

Le compte de résultats [x] [n'a pas] été influencé de façon importante par des produits ou des changes imputables à un exercice antérieur; dans l'affirmative, ces résultats concernent :

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant :
NEANT

[Pour que la comparaison soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants] [Pour comparer les comptes des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants] :

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire :
NEANT

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise :
Aucun r,sultat directement attribuable aux projets n'est reconnu durant la p,riode de production des films. Les d,penses et revenus li,s … la production sont comptabilis,s … l'actif du bilan en tant que commandes en cours. Ils sont pris en r,sultat lors de l'obtention de l'attestations copy z,ro. La marge est reconnue … cet instant.

Les frais pr,liminaires li,s aux projets en cours de d,veloppement sont comptabilis,s … l'actif du bilan … leur valeur d'acquisition. Ils incluent notamment l'acquisition de droits intellectuels, le d,veloppement de scenario ainsi que les co–ts de personnel directement attribuables au d,veloppement de projets, et sont individualis,s par projet. Ils sont pris en r,sultat dŠs la constatation des premiers revenus associ,s aux projets. Dans le cas o— la valeur nette de l'investissement est sup,rieure aux revenus pr,visionnels, une r,duction de valeur est act,e.

II. Règles particulières

Frais d'établissement :
Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif :
NEANT

Frais de restructuration :
Au cours de l'exercice, des frais de restructuration [xxx] [n'ont pas] été portés à l'actif; dans l'affirmative; cette inscription à l'actif se justifie comme suit :

Immobilisations incorporelles :
Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend EUR de frais de recherche et de développement.
La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill [est] [n'est pas] supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Immobilisations corporelles :
Des immobilisations corporelles [xxx] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Amortissements actés pendant l'exercice :

Actifs	Méthode L (linéaire) D (dégressive) A (autres)	Base NR (non réévaluée) G (réévaluée)	Taux en % Principal Min. - Max.	 Frais accessoires Min. - Max.
1. Frais d'établissement				
2. Immobilisations incorporelles ..				
3. Bâtiments industriels, administratifs ou commerciaux *				
4. Installations, machines et outillage *				
5. Matériel roulant *				
6. Matériel de bureau et mobilier*	L	NR	33.00 - 33.00	33.00 - 33.00
7. Autres immobilisations corp. * .				

* Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, les cas échéant, l'objet d'une ligne distincte.

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés :
- montant pour l'exercice : EUR
- montant cumulé pour immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983 : EUR

Immobilisations financières :
Des participations [xxx] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Stocks :
Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculée selon la méthode (à mentionner) du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la valeur de marché si elle est inférieure :

1. Approvisionnements :
2. En cours de fabrication - produits finis :
Le montant brut des acomptes est de 1 027 648.45 au 31/12/2021 et de 3 637 571.26 Eur au 31/12/2020.

Le montant brut des en-cours est de 23 312 755.48 au 31/12/2021 et de 21 926 316.64 Eur au 31/12/2020.

Les quote-parts producteurs pay,es mais non factur,es … la date de cl“ture font l'objet d'une facture … ,tablir, via le chiffre d'affaires. Si le projet est en cours, cette facturation est alors activ,e en commande en cours d'ex,cution … l'actif du bilan.

3. Marchandises :
4. Immeubles destinés à la vente :

Fabrications :

- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an [xxxxxxx] [n'inclut pas] des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ % leur valeur comptable.
(Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).

Commandes en cours d'exécution :
Les commandes en cours sont évaluées [au coût de revient] [xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx xxxxxxxxxx].

Dettes :
Le passif [xxxxxxxxxxxxxx] [ne comporte pas de] dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible : dans l'affirmative, ces dettes [font] [ne font pas] l'objet d'un escompte porté à l'actif.

Devises :
Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes :
Taux du jour de la facture, et r,,valu, … la date de cl“ture au taux de cl“ture.

Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels :
Les ,carts de conversion positifs sont diff,r,s au bilan jusqu'au paiement, et les ,carts de conversion n,gatifs sont pris en

r,sultat.

Conventions de location-financement :
Pour les droits d'usage de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif (portant sur des biens immobiliers et conclues avant le 1er janvier 1980), les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élévés à : EUR

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION

UMEDIA PRODUCTION
Société Anonyme
Avenue Louise, 235
1050 Bruxelles
N° BCE 0824.418 143
(la « Société »)

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 30 JUIN 2023

Messieurs,

Conformément à l'article 3 6 du Code des Sociétés et des Associations, nous avons l'honneur de vous présenter le bilan et compte de résultats pour l'exercice comptable qui se clôture au 31 décembre 2022.

1) Evolution de l'activité

La Société a poursuivi son activité de coproduction et de financement de films, grâce au Tax Shelter belge. Elle a investi plus de 28 millions d'euros dans 80 productions, dont « Theodosia – Saison 2 », « Les Vengeances de Maître Poutifard », « Le Salaire de la Peur », « Ducobu 5 », ou encore « Les Invisibles – Saison 3 ».

En vertu des règles d'évaluation, une revue des productions en cours au 31 décembre 2022 a été effectuée. Pour rappel, une production s'étend majoritairement sur plusieurs exercices. Pour les 31 projets dont nous disposions des attestations de copie zéro à la date de clôture, le résultat estimé a été reconnu sur l'exercice (contre 27 lors de l'exercice précédent). A la date de clôture, 85 projets étaient en cours (contre 63 à la clôture de l'exercice précédent) et leur marge sera donc reconnue lors de l'exercice à venir.

La Société a clôturé ses comptes au 31 décembre 2022. Durant cet exercice, le chiffre d'affaires s'est élevé à 50 097.012 EUR. Le résultat de l'exercice après impôts s'élève à -573 713 EUR et le total du bilan s'élève à 40.403.878 EUR au 31 décembre 2022.

Le bénéfice avant impôt, bien que négatif, est en progression par rapport à l'exercice précédent, et aurait même était à l'équilibre si sa filiale BE Films avait pu appliquer sa politique de distribution de dividende (ce qui n'a pas été possible, faute de projets clôturés lors de l'exercice 2021, ceux-ci s'étant tous clôturés sur l'exercice, ce qui a d'ailleurs généré un dividende conséquent, perçu par la Société sur l'exercice 2023). Cette progression s'explique d'un côté par un nombre plus important de projets clôturés sur l'exercice, mais également par une meilleure rentabilité globale de l'activité.

2) Evènements importants survenus après la clôture de l'exercice et circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société

Aucun évènement important susceptible d'avoir une influence notable sur le développement de la société n'est survenu après la clôture de l'exercice.

3) Principaux risques et incertitudes auxquels la Société a été confrontée

Un des risques sur le résultat de la Société réside dans les éventuels retards qui peuvent être pris par les productions des films, ou dans le fait que certains films pourraient ne pas aboutir La diversification du portefeuille de films de la Société permet de limiter ces risques. La Société a également mis en place des processus internes de contrôle permettant d'éviter de tels risques et a souscrit à une assurance couvrant ces risques.

3 1. Litige avec l'assureur Vander Haeghen & C°

Au vu de l'importance de cet évènement, l'organe de gestion a souhaité rappeler ci-dessous les points essentiels permettant de comprendre la manière dont ce litige est appréhendé par la Société.

3.1 1. Cadre général du litige

Comme tous les acteurs du marché, la Société est soumise à des contrôles détaillés et systématiques de la part du SPF Finances sur tous les projets qu'elle finance afin de valider les dépenses effectuées au regard de la loi Tax Shelter. Certaines dépenses sont donc susceptibles d'être rejetées par l'administration fiscale, entraînant dès lors un risque de refus de délivrer l'attestation fiscale à certains investisseurs Ceci pourrait avoir un impact commercial et financier sur la Société. Afin de diminuer ce risque, le Groupe Umedia a, depuis janvier 2015, souscrit à une assurance couvrant ce risque auprès de l'assureur Vander Haegen & C°. Elle s'applique pour toutes les conventions-cadre signées dès le 1er janvier 2015

L'assureur Vander Haegen & C° a estimé qu'il ne pourrait pas poursuivre sa collaboration avec Umedia à compter du 12 décembre 2019, et a résilié de manière unilatérale le contrat entre parties, en invoquant un prétendu (selon la Société) engagement précontractuel de recourir au ruling. Cependant, l'obtention d'un ruling dans le chef du preneur d'assurance ne fait nullement partie des obligations reprises dans le contrat souscrit. Selon la Société, tant l'exigence de la preuve d'un manquement grave que le respect d'un délai de 10 jours de préavis n'ont donc, selon la Société, pas été respectés par l'assureur.

Dès lors, de l'avis de la Société, aucun manquement grave n'est intervenu, et la clause de résiliation invoquée ne peut être effective.

Par ailleurs, l'assureur a également refusé de couvrir les sinistres déclarés pour des dossiers financés en 2015 au motif que uRaise6 aurait décidé de ne pas recourir au ruling et invoque également que certains motifs des refus étaient prévisibles. uRaise6 (société de production, sœur de la Société, des projets 2015) conteste fermement cette position dans la mesure où uRaise6 a explicitement mentionné dans son prospectus de 2015 qu'elle n'avait pas recours au ruling et que l'assureur s'est par ailleurs contractuellement engagé à couvrir le risque de non obtention ou d'obtention partielle de

l'avantage fiscal en cas de divergences d'interprétation qui auraient pour effet d'exclure certaines dépenses de production.

Le litige porte donc sur deux questions

(i) la date de la résiliation effective du contrat d'assurance en fonction de l'application ou non d'un délai de 10 jours de préavis , et
(ii) l'indemnisation des investisseurs pour le passé suite aux différents rejets de dépenses

3.1 2. Procédures initiées et ordonnances déjà rendues

Concernant la question de la date de résiliation effective le 16 décembre 2019, le Président du Tribunal de l'entreprise francophone de Bruxelles a, condamné l'assureur Vander Haeghen & C° à respecter son obligation en vertu de laquelle l'assureur doit accorder un délai de 10 jours à la Société avant que la résiliation unilatérale de la police ne soit effective.

Le 10 janvier 2020, l'assureur Vander Haeghen & C° a introduit une tierce opposition à l'encontre de cette ordonnance A cet égard, le 2 avril 2020, le Tribunal, statuant en référé, a rendu une décision favorable au Groupe Umedia confirmant la première ordonnance du 16 décembre 2019. Vander Haeghen & C° a cependant encore fait appel de cette dernière ordonnance en date du 23 juin 2020. Cette procédure est en état d'être plaidée mais la date d'audience de plaidoirie n'a pas encore été fixée par la Cour d'Appel A la lumière des jugements déjà rendus, l'organe de gestion de la Société est confiant quant à l'issue favorable de cette procédure d'appel.

Concernant l'indemnisation des investisseurs ayant subi un sinistre, en l'occurrence le traitement du fond du litige, une procédure limitée à une demande de mesures provisoires a été initiée le 23 janvier 2020 devant le Tribunal de Première Instance francophone de Bruxelles et une première audience a été fixée le 13 octobre 2020. Celle-ci fut remise au 23 mars 2021 suite à l'entame de négociations confidentielles. Les parties se sont ensuite accordées sur le fait qu'elles ne plaideraient pas la demande de mesures provisoires, la Société sollicitant désormais que le fond puisse être plaidé et étant actuellement dans l'attente de la fixation d'un calendrier d'échanges de conclusions sur le fond par le tribunal. Toutefois, le Tribunal a décidé de ne pas confirmer de calendrier tant que le Tribunal néerlandophone n'aura pas statué sur la connexité dans les procédures introduites en parallèle par deux investisseurs en 2020 (cfr ci-dessous). En parallèle de cette procédure, les négociations se poursuivent.

3.2. Projets financés entre 2016 et 2019 via uFund

Entre 2016 et 2018, Umedia Production a bénéficié de 105,3 MEUR de fonds Tax Shelter levés par l'intermédiaire de la uFund SA. Compte tenu de la position de l'administration à l'égard du niveau de commissionnement, 99,5% des fonds levés sur les 152 projets audiovisuels de 2016 à 2018 (soit 104,7 MEUR sur un total de 105,3 MEUR), ont généré de manière définitive le rendement fiscal attendu dans le chef des Investisseurs Eligibles concernés. Ces pourcentages pourraient davantage être revus à la hausse sur base des jugements qui doivent encore intervenir suite aux diverses procédures introduites auprès du Tribunal de Première Instance francophone de Bruxelles. Les projets financés en 2019 sont quant à eux encore dans leur grande majorité en phase de contrôle auprès de la Cellule Tax Shelter.

En cas de non intervention définitive de l'assurance Tax Shelter, le Groupe Umedia a contracté une assurance RC Professionnelle pour l'ensemble des entités légales qui le compose, en ce compris la Société, qui pourrait couvrir sa responsabilité éventuelle dans le cadre de l'introduction des dossiers auprès de l'administration. Bien entendu, le Groupe Umedia fera tout ce qui est possible pour que les attestations fiscales soient finalement obtenues et que les investisseurs concernés ne perdent aucune partie de leur avantage fiscal.

3 3.2 Transaction Partielle

Le 16 octobre 2020, l'assureur Vander Haeghen & C° et la Société (ainsi que uFund SA et uRaise6 SRL), ont signé une transaction partielle par laquelle les parties sont convenues qu'en contrepartie principalement de l'engagement de l'assureur de réexaminer sa position quant à la couverture des sinistres et de ne pas se prononcer de manière définitive sur l'acceptation ou le refus de couverture total ou partiel des sinistres potentiels déclarés à ce jour ou ultérieurement tant que les négociations confidentielles avec la Société et le Groupe sont en cours, la Société et le Groupe renoncent à demander une quelconque garantie de la part de l'assureur pour ce qui concerne les rejets liés au déficit de dépenses éligibles engendré par le rejet par la Cellule d'une partie de la commission d'intermédiation. Cette dernière condition est bien entendu nulle compte tenu de la nouvelle position de l'administration expliquée ci-dessus.

Depuis le 20 décembre 2019, la Société et le Groupe ont contracté une police d'assurance Tax Shelter visant assurer l'avantage fiscal de ses investisseurs avec Circles Group, qui bénéficie d'une longue expérience sur ce marché. La Société se réjouit du partenariat ainsi mis en place avec Circles Group, démontrant en effet la capacité de la Société et du Groupe à continuer à attirer la confiance nécessaire auprès de partenaires institutionnels de premier ordre.

4) Recherche et développement

La Société ne participe dans aucune activité ou programme de recherche et développement.

5) Application des règles comptables de continuité

Les comptes annuels de la Société ont été préparés en application des règles comptables de continuité. En effet, le retour à un niveau d'activité normal a généré un nombre de projets clôturés en hausse sur l'exercice, et cela devrait se maintenir sur les exercices suivants. Par ailleurs, la filiale BE Films n'a pas distribué de dividendes à l'issue de son exercice 2021, faute de projet clôturé (et donc de marge reconnue). Ces projets ont maintenant été clôturés, ainsi que ceux de l'exercice, ayant donc généré un dividende conséquent perçu par la Société sur l'exercice 2023. Enfin, l'impact sur une année complète de la diminution de la commission d'intermédiation de uFund, et donc l'augmentation de la rentabilité de la Société se fera pleinement ressentir sur l'exercice 2023, qui devrait selon toute vraisemblance présenter un bénéfice, et ce de manière pérenne pour les exercices suivants.

6) Instruments financiers

La Société n'utilise aucun instrument financier dont l'évaluation pourrait avoir un impact sur son actif, son passif, sa situation financière et ses pertes ou profits.

UMEDIA PRODUCTION
Société Anonyme
Avenue Louise, 235
1050 Bruxelles
N° BCE 0824.418.143
(la « Société »)

7) Succursales

La Société n'a pas de succursales.

8) Affectation du résultat

Nous proposons l'affectation suivante :

Résultat de l'exercice :	-573.713 EUR
Résultat reporté de l'exercice précédent :	892 612 EUR
Résultat à affecter :	318.899 EUR

Nous proposons de reporter le résultat de 318.899 EUR à l'exercice suivant.

Établi à Bruxelles, 19 juin 2023,

And Finance For All SRL
Administrateur Délégué
Représenté par Laurent Jacobs,
Représentant Permanent

10/9 Films SRL
Administrateur Délégué
Représenté par Bastien Sirodot,
Représentant Permanent

Umedia Group SRL
Administrateur
Représenté par Jeremy Burdek,
Représentant Permanent

Risk Return SRL
Administrateur
Représenté par Edouard Nouvellon,
Représentant Permanent

RAPPORT DES COMMISSAIRES

DGST
REVISEURS D'ENTREPRISES

DGST & Partners
Réviseurs d'entreprises
Bureaux à Bruxelles, Namur et Verviers
Avenue E. Van Becelaere 28A/71 - 1170 Bruxelles
Courriel : wb2@dgst.be - Tél. 02.374.91.01 - Fax 02.374.92.96
Internet : www.dgst.be – RPM BRUXELLES/TVA : BE 0458 736 952

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SOCIETE ANONYME UMEDIA PRODUCTION POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

AVENUE LOUISE 235, 1050 BRUXELLES
RPM BRUXELLES BE 0824.418.143

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de la société anonyme UMEDIA (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 22 octobre 2021, conformément à la proposition du conseil d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2023. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la Société durant 2 exercices.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2022, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 40.403.878 EUR et dont le compte de résultats se solde par une perte de l'exercice de 573.713 EUR.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2022, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

DGST
REVISEURS
D'ENTREPRISES

Observation – Litige

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur le point 3 du rapport de gestion qui fait état des risques et incertitudes liés au litige auquel la société est confrontée. L'issue de ce litige pourrait avoir un impact significatif sur la situation financière de la société.

Autre point – continuité

La Société présentant une perte et ce depuis plusieurs exercices comptables consécutifs, l'organe d'administration a justifié dans son rapport de gestion du 19 juin 2023 l'application des règles comptables de continuité.

Responsabilités du conseil d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au conseil d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société, ni quant à l'efficience ou l'efficacité avec laquelle le conseil d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci,

nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons au conseil d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités du conseil d'administration

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans

leurs aspects significatifs, le rapport de gestion et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Mention relative au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de mission incompatible avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Autres mentions

Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Nous n'avons pas à vous signaler d'autre opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations, à l'exception des dispositions relatives à l'organisation de l'assemblée générale.

Fait à Bruxelles, le 29 juin 2023.

La SRL "DGST & Partners - Réviseurs d'entreprises",
Commissaire, Représentée par

Fabio CRISI
Réviseur d'entreprises

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société: 30301

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	9,5	1	8,5
Temps partiel	1002			
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	9,5	1	8,5
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	15.010	1.695	13.315
Temps partiel	1012			
Total	1013	15.010	1.695	13.315
Frais de personnel				
Temps plein	1021	642.495		
Temps partiel	1022			
Total	1023	642.495		
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	15.751		

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	10,4	1,6	8,8
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	16.769	2.789	13.980
Frais de personnel	1023	635.147		
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	18.453		

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	10		10
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	9		9
Contrat à durée déterminée	111	1		1
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	1		1
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201			
de niveau supérieur non universitaire	1202			
de niveau universitaire	1203	1		1
Femmes	121	9		9
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211	1		1
de niveau supérieur non universitaire	1212	3		3
de niveau universitaire	1213	5		5
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	10		10
Ouvriers	132			
Autres	133			

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
Nombre moyen de personnes occupées	150		
Nombre d'heures effectivement prestées	151		
Frais pour la société	152		

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	205	3		3
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	210	1		1
Contrat à durée déterminée	211	2		2
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	212			
Contrat de remplacement	213			

SORTIES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	305	1		1
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	310			
Contrat à durée déterminée	311	1		1
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	312			
Contrat de remplacement	313			
Par motif de fin de contrat				
Pension	340			
Chômage avec complément d'entreprise	341			
Licenciement	342			
Autre motif	343	1		1
Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants	350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801		5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802		5812	
Coût net pour la société	5803		5813	
dont coût brut directement lié aux formations	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour la société	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour la société	5843		5853	